

"Restaurer la vie ouvrière, c'est donner au travailleur une place sociale conforme à la dignité de sa personne, pourvoir sa famille d'honorables conditions d'existence et de développement, collaborer avec les institutions qu'il a créées."

(Lettre pastorale sur le problème ouvrier)

LE FRONT OUVRIER

MAISON
19 AVRIL 1952
7^e le num
MONTREAL
Rédaction et adminis
ABC 4911, Côte des
Montréal (2
Publié à Ott
RELATIONS RICHARD
R.P.A. 10 ST-LAURE
100 BLY ST-LAURE
MONTREAL

Vol. 8, No 20

"POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN"

19 AVRIL 1952



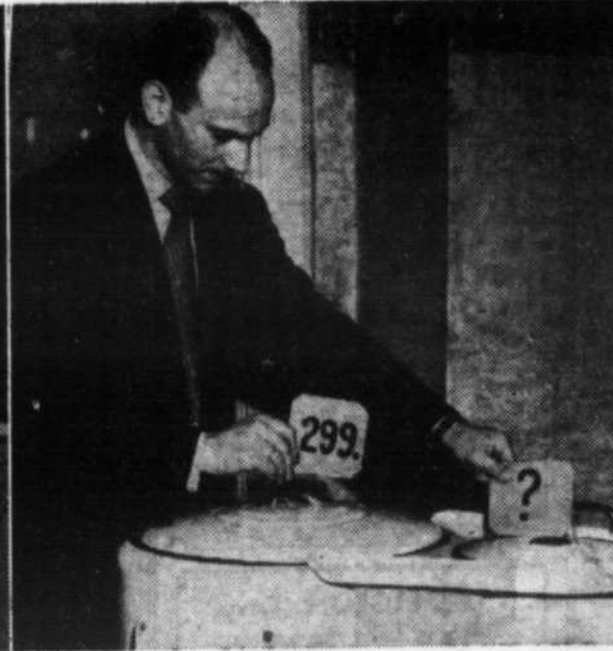
Un célibataire, salaire de \$7,500 par année: il paiera \$7.00 de moins cette année en impôt.



Une famille de sept avec revenu de \$4,500 par année: elle va payer \$18.00 de plus en impôt sur le revenu.

ABBOTT SOULAGE LES GROS MAIS PUNIT LES PETITS

(LIRE EN PAGE 3)



La taxe d'accise de 15 p. 100 a été enlevée sur les réfrigérateurs, les poêles électriques et les machines à laver. Mais reste à savoir si les détaillants feront profiter de cette baisse les consommateurs. Comme la taxe est enlevée sur le prix du manufacturier, il est à se demander à combien cette taxe équivaut au détaillant. Ainsi si un réfrigérateur se détaillant \$400.00,

ne coûte au manufacturier que \$200.00, la diminution de taxe ne peut être que de \$30.00 au détail et cela à condition que le consommateur profite pleinement de cette diminution. Et puis à combien de consommateurs cette diminution de 15 p. 100 va-t-elle profiter?

L'INFLATION FAIT L'AFFAIRE DU GOUVERNEMENT ET DE M. HOWE

Ce dernier devrait donc remercier les ouvriers quand ils demandent des augmentations de salaire

A deux reprises différentes, la semaine dernière, M. C. D. Howe, le tsar de l'économie canadienne, car c'est lui qui contrôle, rationne, réquisitionne les matériaux, les denrées essentielles pour la défense, a attaqué le mouvement syndical.

CAUSE DE L'INFLATION

Selon M. Howe, les ouvriers devraient cesser de faire des demandes d'augmentation de salaire qui, dit-il, causent la hausse des prix et l'inflation.

Evidemment, ces propos lui attirèrent des dénonciations assez vives de la part des unions ouvrières qui prétendent que c'est bien plus la politique fiscale du gouvernement, le programme de réarmement qui sont à l'origine de l'inflation. Pour rattraper ce qu'ils perdent en taxes et en prix plus élevés, les ouvriers, s'ils veulent conserver leur peau, sont obligés d'exiger des augmentations de salaire.

L'INFLATION ÇA FAIT L'AFFAIRE DU GOUVERNEMENT

A une question d'un journaliste, M. Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, aurait répondu, selon la Gazette du 14 février dernier "qu'à moins de quitter la guerre froide, ou mettre fin à notre programme d'armements, il faut trouver les finances d'une façon ou d'une autre, soit par un accroissement de la production soit par les taxes et l'épargne soit par l'inflation".

Quand un employé du gouvernement nous dit que l'inflation constitue un moyen de se procurer de l'argent, il ne faut pas nous étonner de voir le gouvernement pratiquer une politique inflationniste et de forcer les prix à la hausse, ce qui augmente la rentrée des impôts.

Dès lors, M. Howe ferait bien de reviser ses positions et féliciter les ouvriers lorsqu'ils demandent des salaires plus élevés, lesquels, selon M. Howe, accentuent l'inflation.



C. D. Howe, le ministre qui fait des leçons aux ouvriers

Il faudrait savoir les résultats de cette expérience

La Finlande, comme d'ailleurs tous les pays du monde, se débat avec le problème de l'inflation.

Seulement au lieu de taxer davantage comme le fait M. Abbott, de restreindre les subventions comme la Société d'Hypothèque et de Logements, d'augmenter le taux de l'intérêt accordé par les banques, la Finlande fait exactement le contraire.

Au lieu d'augmenter les impôts, elle les réduit; au lieu d'augmenter le taux d'intérêt pour encourager l'épargne, elle le réduit; la Finlande a aussi augmenté les allocations familiales.

Cette politique a été mise en oeuvre par un accord conclu entre le gouvernement et les organisations ouvrières, après six mois de délibérations, dans le but de stabiliser le coût de la vie.

Il faudra voir, dans quelques mois, les résultats de cette expérience.

La non-organisation ouvrière compromet l'économie des E.-U.

Tout comme au Canada et dans la province de Québec, la non-organisation ouvrière de certains groupes est en train de compromettre gravement l'économie américaine, selon M. Maurice J. Tobin, secrétaire du Travail aux Etats-Unis.

Selon ce dernier, la rémunération de 45% des salariés américains, soit 20 millions de travail-

OUVRIERS IMPUISSANTS
Sans de solides organisations ouvrières, les ouvriers sont impuissants à protéger leur standard de vie:

"C'est surtout la rémunération des non-syndiqués qui n'a pas suivi le mouvement, dit-il. Les syndi-

cats ouvriers disposent de rouages permettant de relever les salaires de leurs membres conformément aux changements économiques, par exemple une hausse des prix. L'absence de ce moyen dans le cas de millions d'Américains, compromet à la longue, notre économie."

- ★ Un apprenti qui fait un stage dans un centre d'apprentissage est une double acquisition pour un métier.
- ★ Un apprenti qui travaille toujours pour le même employeur se bâtit un avenir solide.
- ★ Un apprenti qui surveille moins ce qu'il peut gagner et plus ce qu'il peut apprendre est un salarié digne de confiance.
- ★ Un apprenti qui remplit bien les conditions de son livret d'apprentissage sera un compagnon accompli.

Faites vérifier votre livret d'apprenti tous les ans en avril

Le Comité Conjoint de la construction

Terrasse Pacifique
Sherbrooke



M. Maurice J. Tobin, secrétaire du département du Travail aux Etats-Unis qui veut une organisation plus complète des ouvriers en syndicats.

leurs, n'a pu marcher de pair avec la hausse de 10.1% de l'indice du coût de la vie de janvier à juin 1951 aux Etats-Unis.

Cette déclaration de M. Tobin a paru dans la livraison de décembre de *Labour Information Bulletin*, publication mensuelle du Département du Travail aux Etats-Unis.

J.-A. PIGEON Enrg.

Ubold et Albert Pigeon, Prop.
VALISES — SACOCHES et ARTICLES DE CUIR
Chaussures "Elatex" pour hommes
Cordonnerie moderne
68, rue Wellington-Nord, Sherbrooke
Tél. 2-6434

Avec les compliments de

LIONEL CORBEIL



Entrepreneur Electricien Licencié

Membre de la Corporation des Maîtres Electriciens de la Province de Québec.

Rue Conseil — Sherbrooke, Qué.

Tél: 2-4224

E. LACOMBE — Prop. — L. BEAUDOIN

Lacombe & Beaudoin

ENRG.

P
E
I
N
T
U
R
E

Ferronneries Assorties

Desservant

Sainte-Jeanne d'Arc — N.-D. du Rosaire,

Saint-Esprit

Votre quincaillerie

105, rue Drummond.

Tél: 2-8744

LIVRAISON PARTOUT EN VILLE

T
A
P
I
S
S
E
R
I
E

UN BUDGET DE LUXE

Le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, trouve le moyen de parler de diminution des impôts en taxant davantage - Les petits revenus paieront davantage - Quelques exemples

M. Abbott a annoncé des réductions de taxe mais chacun devra payer en 1952 un peu plus qu'il n'a payé en 1951. Telle est en résumé la situation qui ressort après avoir analysé le budget présenté par le ministre des Finances, à Ottawa, la semaine dernière.

L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Abbott a annoncé une réduction de 6% dans le taux de l'impôt sur le revenu, mais la plupart des 3,250,000 contribuables auront à verser en impôt quelques dollars de plus en 1952. Voici quel-

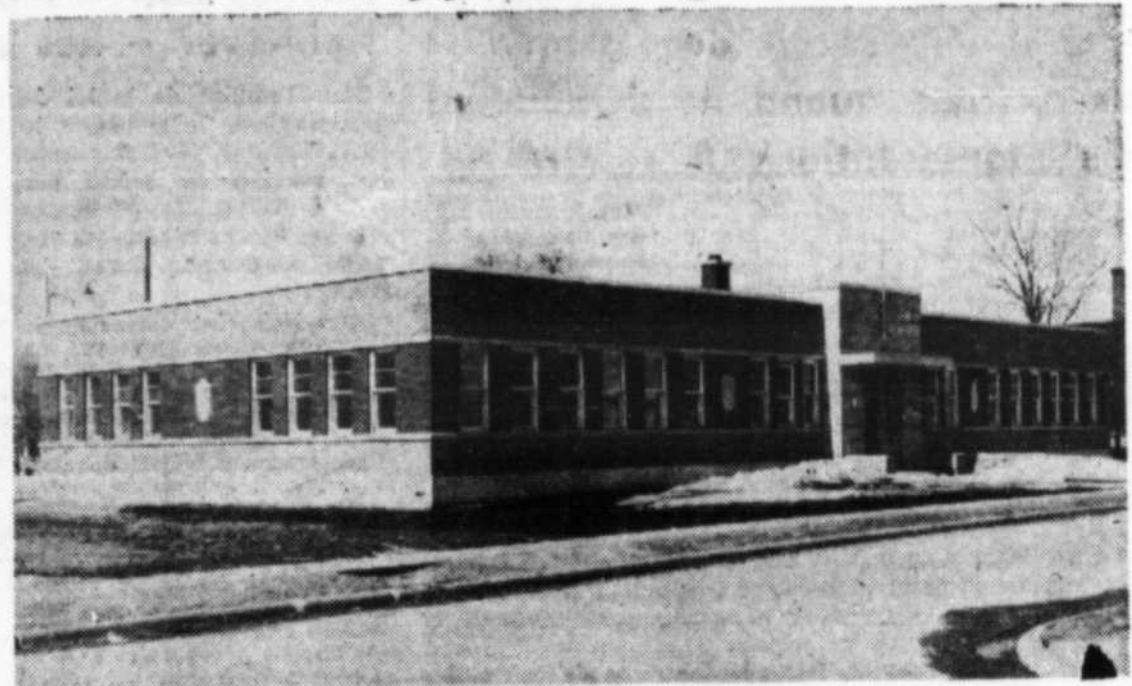
ques exemples: le célibataire qui a un revenu de \$2,500 payait \$259 en 1951 et il en payera \$274 en 1952.

Le vice des budgets antérieurs subsiste toujours et le père de famille avec trois ou quatre enfants est dans une situation pire qu'elle n'était en 1951. Par exemple, un père de famille avec deux enfants et dont le revenu est de \$3,000 par année, payait \$116.00 en 1951 et il en payera \$123 en 1952.

LES TAXES

Baptiste paiera un peu plus d'impôts, c'est clair. Mais paiera-t-il plus de taxes? Les cigarettes sont

Le Centre d'Apprentissage de Joliette



Le Centre d'Apprentissage de Joliette dont l'inauguration eut lieu le 10 mars dernier. C'est au Centre d'Apprentissage de Joliette que se réunira le Conseil d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment les 18 et 19 avril courant. Lire d'autres détails en pages 10 et 11 de la présente édition.

Les anciennes et les nouvelles taxes

Voici à titre d'exemple les taxes payées en 1951 et celles imposées par le nouveau budget.

Revenu	Célibataire Taxe payée en 1951	Nouvelles taxes pour 1952
1,200	33	35
1,500	83	88
2,000	165	175
4,000	561	596
Marié sans enfant		
2,250	42	46
3,000	165	175
3,500	259	274
5,000	561	596
Marié (deux enfants)		
2,500	33	35
3,000	116	123
3,500	202	215
4,000	296	313
5,000	495	529

dégravées de trois cents le paquet de vingt. La taxe d'accise de 25% sur les automobiles tombe à 15%; la taxe de 15% sur les machines à laver, les réfrigérateurs et les poêles électriques disparaît; une taxe de 25% sur les petits appareils électriques est diminuée à 15%.

Le problème, c'est que plusieurs de ces articles durent toute une vie de consommateur et qu'un grand nombre de familles ne profiteront pas de ces diminutions; d'autre part, certains de ces ob-



D.C. Abbott, ministre des Finances, l'homme qui parle de milliards avec le sourire...

jets constituent pour nombre de familles un luxe v.g. les réfrigérateurs, les poêles électriques dont seuls les gens plus à l'aise peuvent profiter.

Reste à savoir aussi si les consommateurs profiteront pleinement de ces diminutions de taxes car la taxe est imposée au prix du manufacturier. Ainsi un poêle électrique de \$300 et dont le prix du manufacturier n'est que de \$100, par exemple, se vendra non pas \$255.00 mais bien \$285.00 parce que la taxe est calculée au prix du manufacturier.

D'autre part, l'impôt progressif va fonctionner plus au ralenti de sorte que les gros revenus vont y gagner. Le fait c'est qu'un père de famille avec deux enfants et dont le salaire est de \$3,000 subit une augmentation de 11% pour l'impôt qu'il aura à payer tandis que l'augmentation est relativement moindre pour ceux dont les salaires sont dans les \$8,000.

Les corporations, pour leur part, bénéficient d'une réduction de 1½% sur les profits de plus de \$10,000.

Les deux sont délicieux
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Avec les compliments de

A. Marchand

Contracteur général

225-6ième Avenue — Sherbrooke.

Tél: 2-0566

La Métallurgie Moderne Enrg.

Structures d'acier

266 — 10e Avenue — Sherbrooke.

Tél: 3-2609

AUJOURD'HUI

devenez membre de :

L'Entraide Immobilière Laurentienne

DEMAIN

Vous posséderez votre maison

1344, est rue Sherbrooke.

Tél: AM 3698



'Ma Banque'
est
La Première Banque
au Canada



BANQUE DE MONTRÉAL

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Vol. VIII
No 20**LE FRONT
OUVRIER**19 avril
1952**" POUR UN MONDE OUVRIER PLUS CHRETIEN "**Journal d'éducation ouvrière indépendant
de tout parti politique. Propriété du Centre
Social Ouvrier Inc. Il n'engage que
sa direction.

Le Front Ouvrier

4911, Chemin de la Côte des Neiges

EXdale 9391

Imprimé par le Syndicat d'Ouvriers Sociaux Ltd. 268 rue Dalhousie, Ottawa.
(Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Min. des Postes, Ottawa)Directeur gérant Louis Lamontagne
Rédacteur en chef Fernand Bourret

ABONNEMENT. Canada \$2.50 par an. États-Unis \$3.00

Par notre faute, par notre très grande faute

La publication du dernier budget fédéral permet à nombre de gens de déplorer la lourdeur des impôts et de constater l'intrusion gouvernementale dans leur porte-monnaie et toute la vie économique et sociale.

En ne tenant compte, par exemple, que de toutes les mesures de sécurité sociale, ne faut-il pas admettre que toutes ces mesures destinées pourtant à protéger les faibles, venir en aide aux moins fortunés, coûtent fort cher et qu'elles obligent l'Etat à soutirer des goussets des contribuables plusieurs centaines de millions par année dont une bonne partie ne sert qu'à défrayer les frais d'administration de ces mesures: allocations familiales, sécurité pour les vieillards, etc.

N'est-ce pas un peu de notre faute? Les organisations patronales, l'industrie en général, n'est-elle pas un peu responsable de ce qui arrive alors que par ses refus répétés d'accorder des salaires permettant aux travailleurs de prendre soin de leur sécurité et de celle de leur famille, de se constituer des épargnes qui les mettent à l'abri des soucis du vieil âge, du chômage, de la maladie, etc., elle a ouvert la porte à l'Etat?

Les ouvriers, eux-mêmes, qui se sentent taxés à la limite, ne doivent-ils pas accepter une part de responsabilité dans la situation actuelle et faire leur "mea culpa"?

Veut-on un exemple du peu d'intérêt des travailleurs à leur protection familiale, à leur sécurité sociale?

En octobre et en novembre dernier, le Comité paritaire de l'Automobile dans son bulletin Auto-Monde distribué à raison de 9.000 exemplaires parmi les 6.500 salariés de cette industrie, envoyait un questionnaire relatif à un plan de sécurité sociale dans cette industrie. On demandait la date de naissance des salariés, leur état civil, le nom et l'âge de la femme vivante et le prénom et l'âge de chacun des enfants et leur sexe. Ces questions étaient peu compromettantes.

Distribué à deux reprises, ce fut donc un total de 18.000 questionnaires mis en circulation parmi 6.500 salariés.

Or, sur ces 18.000 questionnaires, seulement 235, soit moins de 4 p. 100, sont revenus dûment remplis, ce qui indique le peu d'intérêt que les salariés manifestent à leur sécurité sociale.

Quelle attitude prendre devant ce désintéressement? Le Comité paritaire en question revient à la charge et demande à des apôtres de se charger de faire remplir les questionnaires. Si ce plan ne fonctionne pas, le Comité paritaire va se désintéresser de toute l'affaire.

"Quant à nous, écrit-il aux employés, nous croyons avoir fait notre part, ne voulant ni ne pouvant imposer un Plan de Sécurité sociale qui n'intéresse pas les intéressés."

C'est juste. Mais cela veut dire que si l'on ne se préoccupe pas de ses intérêts, que si l'on ne prend pas soi-même les moyens d'assurer la sécurité aux siens, c'est que d'autres s'en chargeront, le gouvernement par exemple.

Cela s'est déjà produit, cela va se produire encore si on ne s'intéresse pas à ses affaires. Mais alors qu'on ne vienne pas ensuite blâmer les gouvernements de taxer et de taxer davantage.

Il faut aider les municipalités

L'un des gros obstacles qui empêchent les municipalités de favoriser davantage la construction de quartiers domiciliaires, c'est qu'elles sont souvent incapables d'assurer, à elles seules, les services essentiels: chaussée, égout, aqueduc, trottoir et éclairage, ainsi que le fait remarquer le dernier rapport de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Un autre facteur, c'est aussi la rareté des écoles dans ces centres domiciliaires. Ailleurs, c'est la capacité des réseaux d'aqueduc, d'égout, des stations de pompage, des réservoirs qui est insuffisante.

Les municipalités ont donc besoin de plus de revenus et il semble que les gouvernements provinciaux ainsi que le gouvernement fédéral devraient imaginer un moyen quelconque de venir en aide à ces municipalités incapables de favoriser la construction domiciliaire.

Qui a le droit d'obtenir \$40.00 par mois à 65 ans

Quelles sont les personnes éligibles à l'assistance-vieillesse? - Les conditions à remplir

Sous l'empire de la loi de la sécurité de la vieillesse, le gouvernement fédéral assure une pension de \$40.00 par mois à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus qui ont résidé au Canada durant 20 ans.

Cette législation diffère de la loi antérieure qui prévoyait un versement d'une pension de \$40 par mois aux personnes âgées de plus de 70 ans, après une enquête sur les besoins; d'autre part, le gouvernement fédéral défrayait 75 p. 100 du coût de la pension tandis que les gouvernements provinciaux acquittaient l'autre 25 p. 100.

Aujourd'hui, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus sont éligibles à la pension de \$40.00 sans enquête préalable et c'est le gouvernement fédéral qui assure seul cette pension.

L'ASSISTANCE VIEILLESSE

Cette pension est dite "assurance-vieillesse" parce qu'à l'âge de 70 ans, tous les Canadiens sont "assurés" de recevoir \$40 par mois et que le coût de cette pension est défrayé selon les principes des compagnies d'assurances: à partir de 1952, tous les revenus taxables ont subi une majoration de 2 p. 100, jusqu'à la concurrence de \$30.00 par année pour défrayer les frais de cette pension.

Mais les législateurs ont en outre adopté une loi qui accorde l'assistance-vieillesse, en vertu de laquelle les personnes âgées de 65 à 69 ans recevront assistance à raison de \$40.00 par mois là où le besoin de pareille assistance a été établi. Les gouvernements fédéral et provinciaux se partagent également les frais.

LA PREUVE DE L'AGE

Ce sont les autorités provinciales qui sont chargées de recevoir les demandes d'assistance (dans la province de Québec, c'est le ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse), de faire les enquêtes nécessaires et de décider si telle demande doit être acceptée.

Le premier facteur dont on tient compte, c'est l'âge.

Toute personne qui prétend avoir atteint l'âge de 64 ans et 8 mois peut présenter une demande d'assistance; la demande d'assistance doit être accompagnée d'un certificat de naissance ou de baptême ou de toute autre preuve documentaire.

LE LIEU DE RESIDENCE

Pour être admissible à l'assistance vieillesse, il faut avoir résidé au Canada durant les 20 années antérieures. Des absences de 60 jours par année ne sont pas censées avoir interrompu la durée de la résidence au Canada.

La déclaration de la résidence doit être confirmée par une déclaration statutaire faite par une personne digne de confiance et désintéressée.

L'ETAT MATRIMONIAL

La demande doit aussi mentionner l'état matrimonial. En ce qui concerne cette exigence, l'autorité provinciale peut accepter un certificat de mariage ou toute autre preuve qu'elle juge satisfaisante. L'enquête sur l'état matrimonial est faite dans le but de vérifier si le conjoint ne possède pas des biens mobiliers ou immobiliers qui rendraient le requérant inéligible à l'assistance-vieillesse.

LIMITES DU REVENU

La loi met une limite au revenu annuel qu'une personne peut recevoir tout en demeurant admissible à l'assistance. Ainsi un

célibataire dont le revenu est moindre de \$720 par année ou une personne mariée vivant avec son conjoint qui a un revenu moindre de \$1,200 sont admissibles à l'assistance-vieillesse.

QUELS REVENUS

Les revenus permis comprennent toute assistance versée en vertu de la loi, toute allocation versée à un conjoint en vertu de la loi sur les aveugles ou de la loi sur la sécurité de la vieillesse, l'intérêt de tout bien mobilier ou immobilier et de la valeur de la pension fournie gratuitement.

Ainsi si le conjoint reçoit la pension de \$40.00 par mois, soit \$480.00 par année, cette somme fait partie du revenu permis.

Si un requérant est logé et nourri gratuitement, un montant qui en représente le prix juste et raisonnable doit être considéré comme revenu.

Par exemple, la valeur du logement ne doit pas être inférieure à \$10.00 par mois dans

le cas d'un bénéficiaire non marié et de \$15.00 dans le cas d'une personne mariée. Pour la pension, ce montant ne doit pas être inférieur à \$20.00 par mois dans le cas d'une personne seule ou de \$30.00 dans le cas d'une personne mariée.

BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

Il appartient à l'autorité provinciale de déterminer le montant qui sera jugé constituer un revenu provenant de biens mobiliers et immobiliers.

L'autorité provinciale doit examiner les détails de tout transport de biens de la part du requérant ou de son conjoint dans les cinq années qui précèdent la date de la demande ou en tout temps après cette date si elle décide que le transport a été fait en vue d'obtenir l'assistance ou des versements d'assistance plus élevés; l'autorité provinciale doit inclure ces biens dans le calcul du revenu du requérant.

Les Centres d'Apprentissage une heureuse formule

Dans les pages 10 et 11 de la présente édition, nous avons tenté de démontrer le développement et l'ampleur du système de l'apprentissage en vigueur dans notre province en insistant tout particulièrement sur la formule des centres d'apprentissage.

C'est que cette formule ainsi que la loi qui en permet l'application constituent à coup sûr des mesures dont l'importance et la portée méritent d'être grandement soulignées.

Comme on le sait, l'adoption de cette loi permet à la profession organisée, aux organismes compétents, aux associations patronales, aux organisations ouvrières de former des commissions d'apprentissage qui établissent ensuite, avec le concours du ministère du Travail, un système d'apprentissage qui semblera le mieux adapté aux conditions et aux besoins d'une région économique donnée.

Il est remarquable, comme le soulignait d'ailleurs M. Fernand Jolicoeur, directeur du Service de l'Education de la C.T.C.C., que cette loi ne porte pas le nom de loi de l'apprentissage mais bien loi de l'Aide à l'Apprentissage et à la mise en valeur du capital humain.

On se rend compte tout de suite que l'Etat n'a pas voulu remplacer les organismes compétents mais qu'il veut simplement favoriser leur action, les aider, leur apporter son concours et laisser aux premiers intéressés, i.e. les employés et les employeurs, le soin d'adapter une formule d'apprentissage aux conditions de leur milieu.

Mais surtout, et c'est le point que nous tenons à souligner particulièrement, c'est que cette formule d'apprentissage permet à une grande catégorie de travailleurs d'apprendre un métier ou de se perfectionner.

Alors que les grandes écoles d'apprentissage exigent un minimum d'études avant d'accepter un apprenti, parfois même un diplôme de 9e année et davantage, les centres d'apprentissage prennent les jeunes comme ils sont, avec leurs seules aptitudes, leurs seuls talents.

L'apprenti est peut-être inapte à l'études des fractions, de la grammaire, mais dans l'esprit de la loi, ces déficiences ne sauraient le priver de l'accès à un métier qui ne requiert que l'usage de la truelle, du rabot, ou du pied-de-roi.

Or, nombreux sont ceux qui, parce que n'ayant pas fait des études supérieures et ne possédant pas de diplôme, ne sont pas en mesure de faire l'apprentissage d'un métier dans une école spécialisée. Les centres d'apprentissage suppléent à ces exigences et permettent aux jeunes qui ont des aptitudes de devenir de bons artisans avec tous les avantages que cela comporte.

C'est pour cette raison, sans doute, que nos centres d'apprentissage font l'envie de plusieurs pays du monde qui ont envoyé des délégations afin d'en étudier la formule et le fonctionnement. Ces marques d'appréciation devraient nous rendre fiers et nous inviter davantage à profiter pleinement de ces réalisations. La parole reste aux associations patronales et aux organisations ouvrières.

LA COOPÉRATIVE LA FAMILLE VA CONSTRUIRE 20 MAISONS EN 1952

Cette coopérative d'habitation du Cap de la Madeleine a construit 12 maisons l'an dernier - Tous les membres travaillent à la construction

Le premier jour de mars 1950 marquait une étape importante pour la coopérative d'habitation "La Famille" du Cap de la Madeleine. Ce jour-là, en effet, la première maison terminée recevait un occupant dans la personne de M. Célestin Lebeuf lequel, d'ailleurs, avait fourni beaucoup d'efforts pour la réussite de cette entreprise.

25 MAISONS CONSTRUITES

Depuis cette date, 25 maisons ont été terminées par les coopérateurs, au nombre de 54. En 1949, ils en terminaient 2, en 1950 10 et en 1951, 13 pour un total de 25. Cette année, les coopérateurs ont décidé d'en construire 20 autres sur les terrains qui restent.

Quant aux autres terrains disponibles, on se propose de les construire en 1953 pour les autres membres de la coopérative.

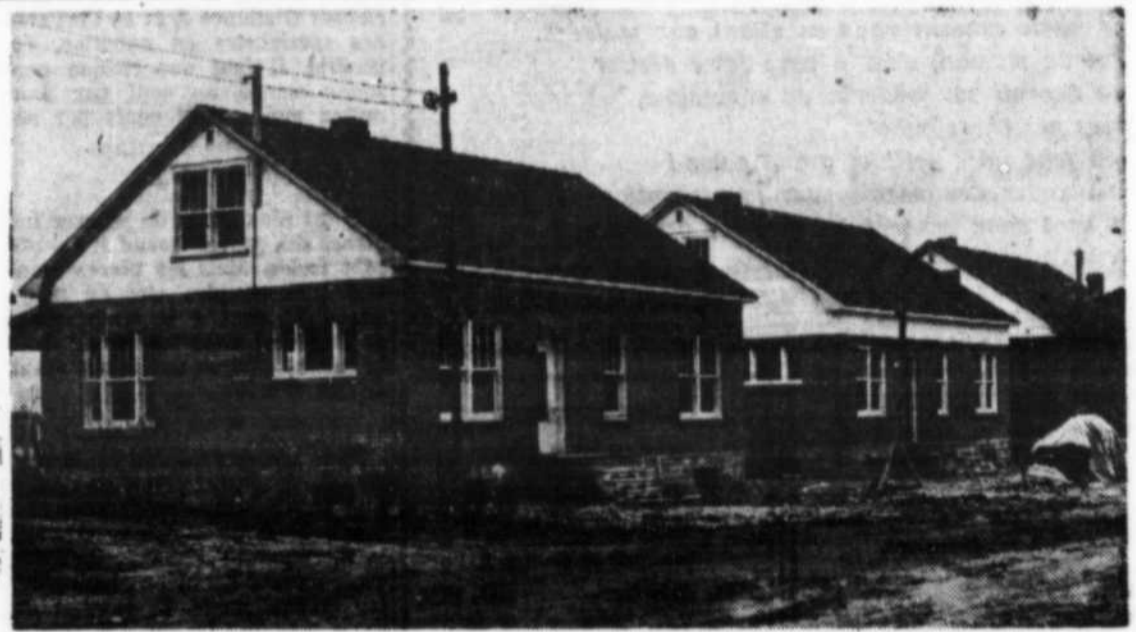
TOUT LE MONDE TRAVAILLE

Il est à souligner que tous les coopérateurs doivent fournir un nombre d'heures de travail minimum pour posséder sa maison. C'est ce qui permet à cette coopérative de construire des maisons qui coûtent environ \$5,000, le coût des matériaux, les frais d'administration de la coopérative et le salaire de la main-d'oeuvre spécialisée payé.

TRAVAIL ARDU

A cause de la rareté des terrains disponibles et à bon marché au Cap-de-la-Madeleine, les coopérateurs se résignèrent à l'achat de plusieurs lots contigus dont une partie se trouvait dans un endroit fort bas et très humide.

Il fallait donc rendre ces terrains propices à la construction. Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, dépêcha sur les lieux une puissante niveleuse du



Quelques-unes des 25 maisons construites par la coopérative "La Famille" du Cap de la Madeleine.

département de la Voirie et en peu de temps, certaines parties du terrain furent relevées de 6 et même 8 pieds tandis que d'autres étaient abaissées.

MAISONS COQUETTES

Comme on s'en rendra compte par la photo ci-contre, toutes ces maisons ont une apparence enviable. Elles sont terminées à l'extérieur en brique ou en papier brique. Les murs contiennent trois isolants, ce qui rend ces maisons chaudes en hiver et fraîches en été. Elles comprennent une grande cuisine moderne, un salon, trois grandes chambres à coucher, une chambre de bain en tuile avec bain tombeau et une garde-robe par chambre.

Le chauffage central est installé dans une belle cave de 8 pieds de profondeur en ciment.

Pour construire des maisons semblables, les entrepreneurs demandent \$9,000, tandis qu'elles ne coûtent aux coopérateurs que leur hypothèque de \$5,500 et la somme de travail qu'ils ajoutent.

Le courrier . . .

(Suite de la page 8)

dans ce courrier. Pour nettoyer les collets de chemises, mélanger un tiers d'ammoniaque avec deux tiers d'eau. Étendre la partie à nettoyer sur une planche, l'imbiber de liquide avec une serviette et la frotter afin de faire mousser et sortir la graisse de l'étoffe. Enlever cette écume à mesure, en râclant avec une lame de bois mince. Continuer jusqu'à ce qu'il ne sorte plus rien, en changeant chaque fois l'endroit de la serviette qui sert à frotter. Rincer ensuite avec un linge imbibé d'eau fraîche et laisser sécher, mais en ayant bien soin de ne pas tordre.

Q.—Y a-t-il une différence entre la gymnastique respiratoire et la respiration ordinaire?

Josette D.

R.—La gymnastique respiratoire consiste à respirer longuement d'une manière constante, uniforme, profonde, en donnant aux mouvements respiratoires un rythme lent et régulier. La poitrine et l'abdomen doivent se soulever et s'abaisser régulièrement; les épaules doivent rester immobiles, la bouche toujours close pour que l'air entre et sorte seulement et uniquement par les narines, qui doivent se dilater et se contracter avec régularité.

Cet exercice diffère essentiellement de la respiration ordinaire par la durée de l'inspiration et de l'expiration qui doivent être prolongées aussi longtemps que possible et séparées l'une de l'autre par un temps d'arrêt aussi long. Cet arrêt a pour objet de garder aussi longtemps que l'on peut l'air qui vient augmenter la capacité des poumons et imprégner d'oxygène tout l'intérieur de l'organisme.

Où se procurer des modèles de maisons

Grâce à la coopération d'architectes canadiens, la Société centrale d'Hypothèques et de Logement vient de publier trois brochures intitulées: Modèles de maisons—des bungalows, des maisons à 1 1/2 étage et à deux étages.

Ces trois brochures peuvent être obtenues gratuitement en faisant une demande au bureau le plus rapproché de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement ou en s'adressant au Service des renseignements de la Société, à Ottawa.

De même pour la somme de \$10.00, il est possible de se procurer une série complète d'épures de chaque maison illustrée, soit quatre copies des bleus à l'échelle d'un quart de pouce.

Cette série de modèles offre un choix de plus de 100 modèles de maisons, y inclus plusieurs variations extérieures de plans possédant des dimensions identiques ou une disposition semblable des pièces. Ces variations furent obtenues afin d'aider les constructeurs à construire des groupes de maisons ayant une apparence extérieure différente, sans ajouter au coût de la construction.

Hommage de

Conseil National Catholique des
Métiers de la Construction des
Cantons de l'Est

Paul E. Laurencelle, prés.

Roger St-Laurent, sec.

HENRI ROYEUR INCORPORÉE

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
ET CHAUFFAGE

★ Air climatisé

★ Ventilation

★ Travaux de métal en feuilles

13, rue Frontenac — Sherbrooke.

Tél: 3-3629

Soir: 2-1433

EN AUTO

Les émotions d'une première randonnée en auto!
 Du nouveau, de l'imprévu, de la surprise, de l'extase!
 C'est un délire, une ivresse que cette glissade
 sur la grande route et par les chemins creux
 où passe souvent papa en allant aux malades.
 Foi de maman, c'est à vous faire désirer
 de devenir un médecin de campagne,
 tous ces chers cahots
 qui font faire petit et grand galop!
 Demander des octrois pour la réparation des routes?
 A quoi donc pensent les grandes personnes?

Alberte Langlais Campagna
 (Petits poèmes domestiques)

BREVETS D'INVENTION
 MARQUES DE COMMERCE
 Dessins de fabricat en tous pays
MARION & MARION
 Raymond-A. Robic — J.-Alfred Bastien
 1510, rue Drummond,
 Tél.: L.A. 2152-2153 — MONTREAL
 Case postale 348, Station "H"

OPTOMETRISTE
 EXAMEN DE LA VUE
Emile Brière, O.D.
 Consultations de 9 à 6.
 7088, St-Hubert DO. 1350

Quelques vérités sur les oeufs

Les oeufs produits en hiver sont de meilleure qualité.

Les oeufs fournissent des matières grasses facilement assimilables, des sels minéraux indispensables comme le Fer et les précieuses vitamines A et B. De l'avis des spécialistes en nutrition, en général, il faut que chaque personne mange un oeuf par jour ou au moins trois oeufs par semaine.

Il est plus facile de séparer les blancs des jaunes quand les oeufs sont froids. Mais les blancs montent plus et plus vite en neige quand ils sont à la température de la pièce; donc les laisser dans la cuisine environ une heure avant de les fouetter.

Pour incorporer plus facilement les blancs d'oeufs dans une pâte à gâteau ou autre préparation, on ferait bien de préparer d'abord la meringue, c'est-à-dire, qu'après avoir moussé les blancs, leur ajouter graduellement 1/4 environ du sucre pris sur la quantité totale;

cette addition de sucre les empêche de devenir cassants.

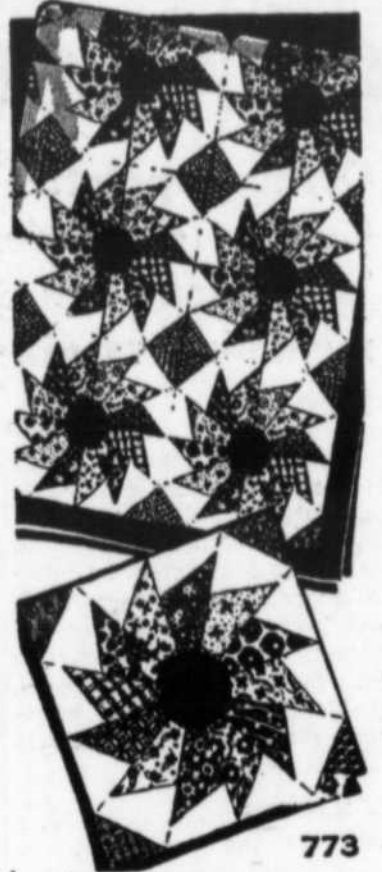
Quand une recette demande plus de trois blancs d'oeufs montés en neige, il vaut mieux n'en battre que deux à la fois si on doit le faire avec une batteuse à oeufs ordinaire. L'addition d'une pincée de sel aide à mousser les blancs.

On sait utiliser les blancs d'oeufs pour clarifier un bouillon. A-t-on jamais pensé que trois coquilles broyées et mêlées à 1/4 de tasse d'eau froide donnent le même résultat qu'un blanc d'oeuf?

Les jaunes et les blancs d'oeufs se conservent quelques jours au froid dans un bocal fermé. Quand les jaunes ne sont pas brisés, les couvrir d'eau froide pour prévenir le dessèchement et fermer le bocal.

On peut obtenir gratuitement le bulletin "L'Oeuf" en s'adressant à la Section des consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa. Ce bulletin contient des recettes de base avec variantes illustrant les principes fondamentaux de la cuisson des oeufs.

Roue de fortune



Laura Wheeler

Ne perdez pas vos retailles. Voici un magnifique modèle de couvre-pieds en forme de roue de fortune. C'est si amusant d'assortir les couleurs. Ce modèle est facile à fabriquer. Il vous surprendra.

Le patron est en anglais. Pour vous procurer ce patron no 773 envoyez vingt-cinq sous (.25) en argent ou en bon de poste (les timbres ne sont pas acceptés) en incluant vos noms et adresses écrits lisiblement à: Département des Patrons, Le Front Ouvrier, 81 King-ouest, Toronto 1, Ont.

Conseils pratiques

POUR NETTOYER LES STATUES DE PLATRE

Voici une manière très pratique de nettoyer les statues de plâtre sans les endommager. On fait une bouillie très épaisse avec de l'amidon (corn starch) et de l'eau; on en enduit le plâtre à nettoyer, de façon à faire bien pénétrer l'amidon dans les moindres replis, puis on laisse sécher. L'amidon se fendille alors et tombe sans qu'on ait besoin d'y toucher en emportant les poussières et les impuretés qui s'étaient déposées sur le plâtre.

POUR EMPECHER LE MACARONI DE DEBORDER

Pour empêcher le macaroni de déborder pendant la cuisson, on recommande de graisser l'intérieur du chaudron à l'aide de beurre ou de saindoux.

Maman...

(Suite de la page 13)

cette infatigable vieille femme écrit son autobiographie.

MAMAN JONES, livre d'une belle valeur, pour ceux qui s'intéressent au mouvement ouvrier et syndical est traduit de l'anglais par Colette AUDRY et Marina STALIO. En vente AUX EDITIONS OUVRIERES, 1019, rue Saint-Denis, Montréal, P.Q., \$2.50; par la poste, \$2.60.

le breuvage supérieur

DENIS

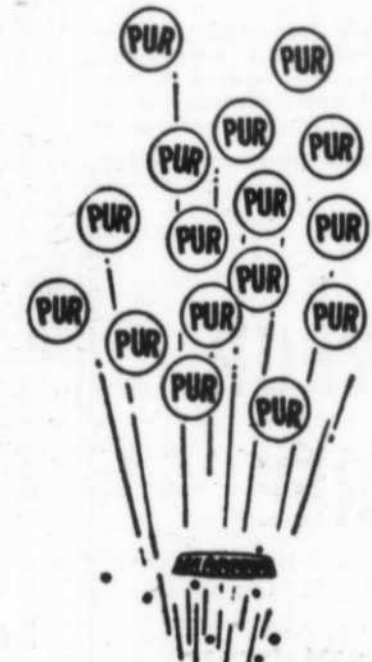
GINGERALE

Pour les enfants sages



Primes

Procurez-vous votre liste de primes DENIS chez votre fournisseur. — Capsules DENIS échangeables aux Breuvages E. Denis Ltée, 6314, rue Delanaudière, Montréal, les mardi et jeudi, de 2 h. à 5 h. p.m.



Renouveau sur trois notes

Si ton cœur et ton âme sont remis à neuf... Irrésistiblement, tu dois désirer qu'il en soit de même à l'extérieur!

—As-tu déjà lavé une porte d'un côté, sans souhaiter que l'autre aussi soit propre?

—Sais-tu te contenter de laver une vitre à l'intérieur



seulement? Elle serait encore opaque.

—Quand une maison est retapissée, n'a-t-on pas envie de refaire aussi la façade? Qu'est-ce qui est le plus important? l'intérieur bien sûr, où l'on vit tous les jours, mais la façade, c'est souvent le re-

flet de l'intérieur. Et puis la façade, c'est ce qu'on offre aux autres, c'est l'horizon des gens d'en face!

Que "ta" façade aussi ait son coup de pinceau!

Rajeunis ton visage.

Refais-toi un TEINT frais, et pour cela:

—dors suffisamment à des heures régulières.

—marche beaucoup.

—apprends à sourire—tu es heureuse, dans le fond, pourquoi ne pas le montrer? Il faut y penser, il faut chanter... et tu souriras souvent!

Quelques semaines de ce régime et tu pourras dire adieu à ta boîte de fard. Ton visage aussi sera vrai! Tu seras fraîche et épanouie... et rien qu'à te voir, les autres auront envie d'être heureux!

Histoires de fous

La pluie n'a pas cessé de tomber depuis le matin. A pleins seaux. Sur le coup de quatre heures, un homme trempé jusqu'aux os, le chapeau et le veston déformés par l'eau, pénètre chez un marchand de parapluies, achète un parapluie et:

—Pouvez-vous me le faire porter? demande-t-il avant de ressortir.

* * *

—Pouvez-vous vous tenir sur votre tête?

—Non. C'est trop haut!

Ravissant tailleur



PATRON EN FRANÇAIS

C-5005

12-14-16-18-20 ans

PRIX: 75c.

Taxe et port payé

Laquelle d'entre-vous, mesdames, n'est pas tentée par ce ravissant tailleur dont la caractéristique réside dans les appliqués de velours aux poches et aux épaules.

Un bouton posé sur chaque appliqué ajoute une note fantaisiste à ce deux-pièces d'allure jeune et sportive.

La grandeur 14 ans requiert 2 vgs. ¼ d'une étoffe de 54" de largeur. Tissu contrastant ou velours, ½ vg.

Pour commander ce patron, inclure un bon poste et bien indiquer le No C-5005, la grandeur désirée, votre nom et adresse au complet. Les timbres ne sont pas acceptés.

Adressez à:

L'ELEGANTE,
C. P. No 54,
Ville St-Laurent, Qué.

Mathématiques conjugales

Jour anniversaire de leur aîné: sept ans.

—Sept ans, déjà, fait-il les yeux un peu humides. Sept ans...

Puis toujours dans les nuages:

—Et notre cadet, quel âge a-t-il.

—Cinq ans, voyons, mon chéri.

Et lui:

—Ah non! non! Tu ne vas pas me dire qu'il y a douze ans que nous sommes mariés!

COUPON

Escompte aux L.O.C.
MEUBLES

ou articles de maison
NEUFS OU USAGES

Les Enchères Cherrier

(Charles et Gaston Sylvain)
UN: 6-4797 967 St-Antoine

À quoi peut-il penser?

Votre petit enfant a suspendu ses jeux; il rêve, le regard fixe. A quoi peut-il bien penser? Ce tout petit, chair de notre chair, que nous croyons connaître, qu'en savons-nous au fond?

DU CHOCOLAT POUR LE PETIT JESUS

Jacques a trois ans. Il y a sur la cheminée de sa chambre une gravure qui représente l'Enfant-Jésus; il ne lui a pas porté jusqu'ici une attention particulière. Un jour, il refuse de manger sa tablette de chocolat; on lui demande ce qu'il veut en faire:

—Je veux la donner au petit Jésus, qui reste toujours tout seul et qui n'a jamais rien.

Aurait-il déjà, comme le pense sa maman, l'intuition de la souffrance que peut provoquer la solitude du cœur?

Michel a le même âge; il confie un soir à sa mère: —Quand tu es partie et que je suis tout seul, je fais encore une prière. Je ferme mes yeux, je parle avec ma tête et je ne lui dis pas toujours la même chose au bon Dieu.

—Et que lui dis-tu?

Ah voilà!

Et sa maman n'insiste pas. "Je sentais disait-elle, qu'il avait la pudeur de son moi profond et que je n'avais pas le droit de forcer son cœur."

Nous nous imaginons trop facilement être pour les enfants des artisans de la grâce. Contentons-nous d'être auprès d'eux les humbles serviteurs de l'Esprit; ils vont sans doute beaucoup plus loin que nous dans la lumière de Dieu.

PIERRE G.

Avec les compliments de

YVON MORIN

Plombier

58, rue Orford, nord. — Sherbrooke.

Tél: 2-7087

Avec les compliments de

Côté & Frère

ENRG.

Bois et matériaux de construction

- Portes — Veneer
- Bois de construction
- Arborite — Masonite

66, rue Dufresne — Sherbrooke.

Tél: 2-7357

Rés. 62, rue Murray.

Tél: 2-5189

Suivez le conseil de Toto

"Pour être gai et gras comme moi, mangez souvent des SAUCISSES MORIN"

tendres et dodues elles sont préparées par des charcutiers de longue pratique

SAUCISSES MORIN

LE COURRIER DE José

Les blâmes véhéments et les injures provoquent rarement le repentir

Ma chère José,

J'ai lu dans le Front Ouvrier du 5 avril, la lettre de la jeune fille qui signe "Quelle vie bête!"... et j'en ai été scandalisée. Je trouve que vous avez répondu avec beaucoup trop d'aménité. Cette petite pimbeche méritait une verte réponse. J'ignore au juste quelles études elle poursuite, mais j'ai l'impression que, s'emplantant la tête, elle s'est vidée le cœur. Faut-il être égoïste et dur pour avoir honte de sa mère, parce que celle-ci est moins instruite qu'on l'est soi-même, parce que son langage présente des lacunes?

Je suis dans la même situation que cette correspondante et je ne mérite aucun prix de vertu, car les défauts ne me manquent pas. Mais je vous assure que je vénère ma mère, même avec son mauvais langage, même avec ses manières gauches. Je la présente à mes amis et amies avec fierté, car je lui dois d'avoir eu accès au peu d'instruction que je possède, mais ce peu me sert infiniment. Et je place au-dessus des qualités de l'esprit, les qualités de cœur. J'ai eu le cœur serré en pensant à ce que doit souffrir cette femme bafouée par sa fille et son mari. Je crois que cette femme et toutes celles qui lui ressemblent, mériteraient la couronne qu'on donne aux saints.

J'ai laissé mes études depuis plusieurs années, mais en aucun temps je n'ai rougi de ma mère. Aujourd'hui, j'évolue dans un monde qui n'est pas le sien, mais je n'accepterais de personne, serait-ce du recteur de l'université, un soupçon de mépris à l'égard de maman. D'ailleurs, ceux qui vraiment ont droit au titre de savants ou de personnes cultivées, sont trop intelligents et trop sensibles pour mépriser plus humbles qu'eux, surtout quand ces humbles sont leurs parents.

Merci, José, de publier ma lettre... j'ignore si j'ai, comme on dit, de la tête, mais...

J'ai du cœur

Votre lettre est publiée, ma chère amie. Vous avez droit à votre opinion et je me devais de la publier. Vous m'excuserez cependant d'avoir supprimé la seule phrase qui s'adressait directement à ma jeune correspondante et qui, à mon avis, était une injure. Qu'on exprime une opinion générale, d'accord, mais qu'on crie des injures, je n'en suis plus.

Il semble que vous ayez le droit de connaître le pourquoi de mon attitude en face de cette grande enfant. Je lui reste profondément sympathique et si elle lit votre lettre, je tiens qu'elle lise en même temps que je n'ai pas changé d'opinion. Vous m'excuserez de ne pas penser comme vous sur cette question d'une extrême délicatesse.

Vous n'êtes probablement pas seule à avoir l'opinion que vous exprimez, c'est pourquoi je publie votre lettre.

Et maintenant, j'en arrive au pourquoi de mon attitude. C'est simple à définir. J'ai reçu un mot de cette petite fille. C'est donc à elle que j'ouvrais mon cœur. Je ne crois ni aux blâmes véhéments ni aux injures pour amener les êtres à se reprendre. Loin de moi la pensée de me comparer aux confesseurs mais je songe

souvent à ces disciples de la divine miséricorde dans l'exécution de la tâche que j'ai acceptée, bien volontiers, pour me mettre au service de la souffrance morale.

Vous ne croyez pas, ma chère amie, que cette grande fillette est malheureuse, inquiète. Essayez de vous mettre à sa place. Est-ce qu'on peut lui ressembler quand la préparation à la vie ne nous a pas manqué? Si elle a été préparée, si par exception son milieu familial ne lui a pas fait défaut (ce dont je doute, étant donné le simple fait que son père se met de la partie), qu'est-ce que la violence à son endroit aurait changé? Si elle est vraiment incapable de revenir à de meilleurs sentiments (qui peut l'affirmer?), croyez-vous que la douceur lui ait nui?

Remarquez que c'est la fille qui m'a écrit. Si la mère avait pu m'écrire elle-même, comme je me serais apitoyée sur sa détresse. Comme je la plains, cette pauvre maman que je sens malheureuse à l'infini. Vous ne croyez pas, ma chère amie, que j'aurais attisé le feu en me mettant dans la peau de la mère en face de la fille?

Sincèrement, je n'ai pas cru avoir le droit d'agir autrement. Je ne crois pas que mon attitude en ait été une d'approbation, tout de même.

Les êtres humains sont extrêmement complexes, leurs gestes extérieurs ne traduisent pas toujours fidèlement leurs sentiments réels. On se connaît si mal soi-même. Une enfant peut bien crier: "Je déteste ma mère!" elle peut fort bien vouloir dire: "Je déteste les circonstances qui m'empêchent d'aimer librement, simplement ma mère." Sait-on quels sont nos sentiments à dix-sept ans?

Voilà, j'ai essayé d'être objective en répondant à l'enfant et je vous ai expliqué mon attitude avec bonne grâce, car je n'ai pas le droit, pour servir les unes, de scandaliser les autres.

Je suis aussi votre amie,

José

Q.—Je devrai assister à un mariage à la fin de juillet ou au commencement d'août. Voulez-vous me suggérer une toilette, chapeaux et souliers, afin que je sois à la page.

J'ai 17 ans, je mesure 5 pieds 4 pouces et je suis svelte. J'ai le teint moyen, les cheveux châtain foncé et les yeux changeants: gris-brun-vert.

Aussi, une toilette pour maman qui est âgée de 40 ans. Elle mesure 5 pieds, de taille moyenne, cheveux noirs, teint moyen et yeux bleus.

Que dénote mon caractère d'après mon écriture?

Je suis née le 20 juin 1935. Pourriez-vous me dire mon horoscope. Merci.

Guitto

R.—A votre âge, on porte des couleurs gaies, pastelées et fraîches. Comme c'est la fin de l'été, une robe unie bleu turquoise avec des accessoires bleu marine, y compris les gants, seraient tout à fait charmants. Ou une robe vert eau avec des accessoires jaunes.

Pour votre mère, une robe de crêpe à petit imprimé ou unie mais d'une couleur discrète, soit vert sapin ou vieux rose, accompagnée d'un grand chapeau de feutre bleu marine, bourse et souliers bleu marine, garniture de dentelle blanche au chapeau et à la robe, de même que gants blancs, voilà qui ferait un ensemble digne et de circonstance.

José n'est pas graphologue pour répondre à votre demande suivante, ma chère Guitto. Adressez-vous à Juliette Mottet, notre graphologue, en payant \$0.35 pour une analyse sur le journal et \$1.00 pour une analyse personnelle.

Quant à vous dire votre horoscope, comme José ne croit pas à cela, ce serait difficile de vous raconter mille mensonges auxquels personne n'a plus la naïveté d'ajouter foi. Il y a tant de belles choses à connaître, et qui sont vraies!

Q.—Auriez-vous l'obligeance de me dire ce que vous savez des Filles d'Isabelle. Y a-t-il une affiliation quelconque aux Chevaliers de Colomb?

Mado D.

R.—Je connais très peu de choses sur les filles d'Isabelle, ma chère Mado. Je vous communique d'un seul coup toute ma science. Les filles d'Isabelle sont une association-soeur des Chevaliers de Colomb, quant au type d'association et au but poursuivi. Les deux associations sont toutefois autonomes. La devise des Filles d'Isabelle est: Unité, charité, amitié. Le but qu'elles poursuivent: servir par les oeuvres de bienfaisance. C'est vraiment tout ce que je sais.

Q.—Je suis fréquentée depuis près de trois mois par un garçon de 22 ans, j'en ai 23. Après l'avoir étudié sérieusement, je constate qu'il a de très belles qualités et appartient à une bonne famille. Il est très dévoué et s'occupe de plusieurs organisations.

Nous nous entendons très bien. En plus, il semble m'aimer beaucoup et m'a avoué qu'il ne voudrait jamais me perdre et je crois qu'il est sincère en disant cela.

ne l'est pas, vous devez d'abord voir clair. Vous parlez plus facilement de l'amour de votre ami pour vous que de votre amour pour lui. Il faudrait d'abord être fixée sur ce point.

Aimez-vous profondément cet ami? L'aimez-vous assez pour accepter de l'épouser? Sa taille aura assez peu d'importance si vous êtes certaine de vos sentiments. Si, au contraire, vous n'éprouvez qu'une grande estime et une certaine admiration pour sa générosité et ses qualités de cœur, alors, sa taille deviendra un prétexte. On ne peut pas aimer tout à fait une personne si on n'aime pas son physique.

Je connais des couples heureux dont le mari est plus petit que la femme, et vous en connaissez aussi, probablement. Si vous croyez souffrir toujours de votre différence de grandeur avec votre mari, vos chances de bonheur sont minces. Cette différence vous semblera toujours de plus en plus apparente. Vous finirez par trouver la situation intenable.

En terminant, je reviens au point de départ, posez-vous une question: "Est-ce que j'aime mon ami?" et répondez-y franchement. Vous saurez ensuite ce qu'il y a à faire.

Bonne chance, Muguet.

Q.—On me dit que vous avez déjà donné une recette pour nettoyer les collets de chemises de travail. Celles de mon mari ne se nettoient jamais complètement. Y a-t-il vraiment un moyen de remédier à cela?

Solange D.

R.—Voici la recette que j'ai déjà donnée deux ou trois fois (Suite à la page 5)

Avec les compliments de

Joseph Couture

ENTREPRENEUR

Plomberie — Ferblanterie — Installations neuves

Résidentielle — Industrielle — Commerciale
Ouvrage garanti — Réparations

552a, rue Drummond (Coin Léonard) Sherbrooke Tél: 2-2016

Avec les compliments de

CLOVIS MASSON

Entrepreneur général pour tous genres de constructions et de réparations.

28, rue Québec — Sherbrooke. Tél: 2-3724

Certains  se fient à la chance... d'autres savent épargner 

Pourquoi attendre à demain pour ouvrir votre compte d'épargne?

LA BANQUE ROYALE DU CANADA
Une banque vraiment royale

Avec les compliments de

Coderre Limitée

Quincaillerie (Gros et détail)

18, rue Wellington nord — Sherbrooke. Tél: 3-2501

Crayon violet, crayon noir

A mesure que l'enfant grandit, il adopte notre façon de parler, il copie nos gestes, mais sous cette conformité qu'elle ne sent rien. La petite, qui a six ans, assista à l'enterrement de son père, semblant ne rien compren-



extérieure, il poursuit sa vie secrète si différente de la nôtre. Que savons-nous de sa sensibilité profonde? Ecoutez ces réflexions d'une mère à propos d'un deuil.

—Mon amie Jeanne a perdu son mari Jeanne a trouvé naturel d'amener sa fille près de son mari jusqu'au dernier jour, trouvant d'ailleurs son enfant insensible. L'enfant parle peu; la mère en conclut

dre, regardant à droite et à gauche toutes ces figures tristes. Et la mère répétait devant tous: "Cette enfant n'a pas de coeur, elle n'a même pas pleuré".

"Comme Jeanne était désemparée, j'ai pris Brigitte chez moi pour quelques jours. Sais-tu à quoi joue l'enfant? Elle dessine des tombes avec beaucoup de fleurs, qu'elle colorie avec goût, expliquant

à Gérard qu'elle fait la ville des morts. Mais en prenant la boîte de crayons de couleur, elle en a mis deux de côté, le noir et le violet, en disant: "Je ne veux pas me servir de ces deux-là, je les déteste"

"L'autre soir, j'avais cru l'entendre remuer dans sa chambre. J'entra. Elle dormait ou faisait semblant de dormir; elle avait la figure inondée de larmes. Je refermai la porte sans rien dire, puisqu'elle tenait à garder son secret. Le matin, après la prière, elle se jeta dans mes bras en disant: "Je voudrais que vous soyez ma maman!" Je lui expliquai que sa maman l'aimait beaucoup, mais qu'elle était très malheureuse en ce moment.

"Le jour de son départ, après le petit déjeuner, s'approchant de moi, elle me dit tout bas: "Qu'est-ce qu'une petite fille peut bien faire pour une gentille dame comme vous?"

Doutez-vous encore qu'elle ait un coeur?

PIERRE G.

Deux dans un



PATRON EN FRANCAIS
C-6007

12-14-16-18-20 ans
PRIX: 50c.

Taxe et port payé
Joli modèle de manteau ample pouvant aussi se porter avec une ceinture.

L'empiècement du corsage est surmonté d'un petit collet que l'on peut fermer ou ouvrir à volonté. La manche large avec poignet et la poche bien commode contribuent aussi à rendre ce manteau attrayant et pratique.

Dans un tissu de 54" de largeur, un 14 ans requiert 3 vgs. 7/8 et la doublure, 2 vgs. 3/4.

Pour commander ce patron, inclure un bon de poste et bien indiquer le No C-6007, la grandeur désirée, votre nom et adresse au complet. Les timbres ne sont pas acceptés.

Adressez à:
L'ELEGANTE,
C. P. No 54,
Ville St-Laurent, Qué.

Les drames de l'enfance

Drames de l'enfance? Quoi? Une poupée cassée; un samedi en pénitence, le supplice du plat de carottes qu'on déteste!... Qu'est-ce à côté du souci du pain quotidien ou de l'entente du ménage?

Pourtant si nous soulevons vingt livres comme une plume, un petit garçon n'exagère pas quand il trouve bien lourd d'en lever la moitié! Et si nous sommes parfois inquiets du qu'en dira-t-on des commères, n'est-il pas juste que le petit garçon s'inquiète du qu'en dira-t-on de ses jeunes rivaux? Ça ne se passe pas à la même échelle. Ses souffrances, qui nous paraissent parfois dérisoires auprès des nôtres, peuvent l'accabler terriblement car elles sont à sa taille.

Vous protestez? On ne s'en fait cependant pas beaucoup quand on est petit, me dites-vous. Si vous consultez vos souvenirs, vous ne vous rappelez guère que de jeux et des rires de votre enfance. Ses chagrins ont disparu sans laisser de traces, ils ne devaient donc pas être bien profonds et vous en souriez.

—Peut-être. Nous ne sommes guère portés à nous souvenir de nos peines. Si nous ne sommes pas neurasthéniques — des gens qui aiment à ruminer leur chagrin — nous ne retenons que les belles heures de l'enfance. Cela ne prouve pas que nous n'avons pas souffert et que nos souffrances n'ont pas laissé de traces plus ou moins méconnues dans notre sensibilité. Ces neurasthéniques dont nous parlions, il est bien probable que ce poids qu'ils tracent toute leur vie, leur vient de leur enfance. Ils ont subi d'innombrables petites souffrances qui ont disparu, mais qui en les égratignant partout leur ont laissé une sensibilité d'écorchés.

Bien sûr, ne tombons pas dans la sensiblerie. Ce serait un autre mauvais service à rendre à nos enfants. Mais si nous les voyons dolents et tristes sans raison apparente, ne nous moquons pas d'eux, cherchons la raison demeurée cachée. C'est peut-être le foie qui marche mal ou une crise de confiance! Il faut y veiller car les drames de l'enfance sont de vrais drames à la taille de l'enfant. Ils ne font rien de moins que l'apprentissage de la vie et c'est sérieux. Tellement sérieux que bien des drames de l'âge mûr ne sont que la répercussion des drames de l'enfance.

Il y a aussi des cas beaucoup plus graves. Il y a des enfants qui connaissent de vrais drames de misère et de sang. Il suffit de lire les journaux pour voir que ces tragédies sont aussi affreuses que celles qui peuvent bouleverser la vie de certains adultes. Elles sont encore plus graves, au fond, dès lors qu'elles éclatent dès le début de l'existence.

Pour ces enfants, ne soyons pas cruels. Ne leur collons pas l'étiquette de fiefés vauriens, de gibier de potence pour l'éternité, de monstres indécorables. Nous qui nous vantons d'être si bien élevés, qu'aurions-nous fait à leur place? Peut-être mieux, peut-être pire. Ce ne sont pas des "petits satans" comme le disent les commères. Dieu les aime comme toutes ses petites brebis. Et si nous pouvons pour eux la moindre chose, nous n'avons pas le droit d'hésiter à le faire.

MAISON FONDEE EN 1923
Une maison propre contribue à la personnalité de ceux qui l'habitent.
En plus du choix complet de papier-tenture
J. M. RAVARY, INC.
vous offre les peintures-émaux
PRATT-LAMBERT
dont il est l'agent exclusif pour l'est de Montréal
aussi
assortiment complet de vaisselle, bibelots, etc.

J. M. RAVARY INC.
Am. 1525 4039 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Avec les compliments de

FABI & FILS
LIMITÉE

Entrepreneurs généraux

150, rue Belmont — Sherbrooke. Tél: 3-1333

Exigez toujours les

Produits "BOYEX"
MATELAS
MEUBLES REMBOURRES

Boyer Limitée

3761, rue Ruskin, Montréal. GR. 8226

Deschênes & Frères

Entrepreneurs — Plâtriers

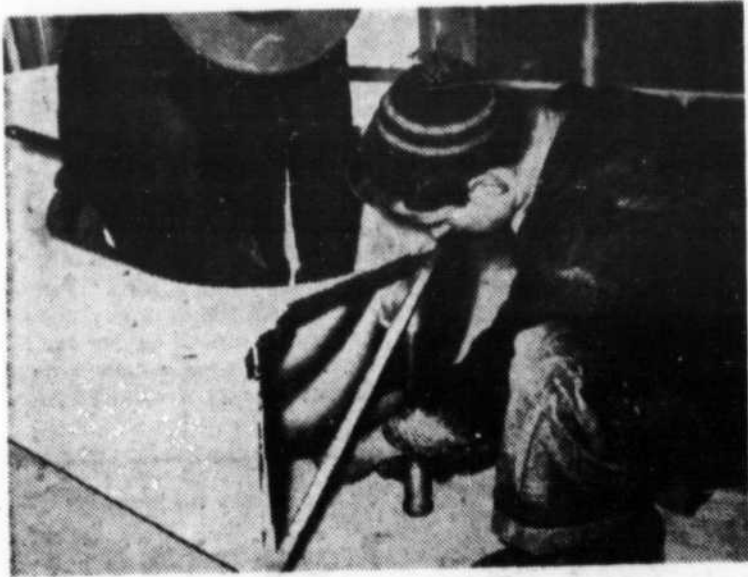
Ouvrage de tous genres exécutés avec soins.

82, rue Graig — Sherbrooke. Tél: 2-7720

9,548 OUVRIERS DU BÂTIMENT DE LA LOI DE L'AIDE



Apprentis briqueteurs apprenant à faire un mur bien droit au Centre d'Apprentissage des Métiers du Bâtiment de Montréal.



Apprenti plombier en frais de raccorder le tuyau d'écoulement d'un bain, au Centre d'Apprentissage de Sherbrooke.



Apprenti en ferblanterie au travail au Centre d'Apprentissage de Sherbrooke. On se rend compte que ce travail est éminemment pratique et que cet entraînement correspond nettement à un besoin sur les chantiers de construction.

Depuis 1945. - 7 Centres d'Apprentissage des métiers de la construction de l'apprentissage est laissée à la profession. - Rôle sur l'Aide à l'Apprentissage à Joliette, les 18 et 19 avril.

Le Conseil provincial de l'industrie du bâtiment qui se compose de représentants des diverses commissions d'apprentissage et des associations patronales et ouvrières des métiers du bâtiment, se réunira à Joliette, les 18 et 19 avril dans le but d'étudier les principales questions relatives à l'apprentissage et de faire connaître les réalisations dans ce domaine.

Cette réunion nous fournit l'occasion de revenir sur le problème de l'apprentissage chez nous et de formuler des vœux à l'intention des parties intéressées et des autorités compétentes.

L'APPRENTISSAGE EN 1805

L'apprentissage n'est pas une chose nouvelle même si la formule a évolué. Par exemple, le cahier no 2 de la Sociologie du Travail à l'usage des élèves des centres d'apprentissage nous fournit un exemple typique de ce qu'était le contrat d'apprentissage en 1805 à Montréal: pour résumer, le jeune apprenti s'engageait par contrat chez un maître et promettait de lui obéir fidèlement et faire tout ce que bon apprenti doit et est obligé de faire; de son côté, le maître s'engageait par devant notaire à "montrer et enseigner le dit art de... et tout ce dont il se mêle en icelui en tout ce qui sera en son pouvoir et ne l'employer qu'à des ouvrages proportionnés à ses forces, le traiter doucement et humainement, le loger, chauffer, nourrir, blanchir, etc."

L'APPRENTISSAGE EN L'ANNEE 1900

Les plus âgés, les vieux ouvriers de 40, 45 et 50 ans d'expérience se souviennent encore de leur apprentissage.

En ces années, l'apprentissage se faisait presque uniquement au travail, sur la "job". L'apprenti était le souffredouleur: il transportait l'eau, marquait le temps, recevait le matériel, etc. Ceux qui étaient favorisés par le patron ou le contremaître, n'avaient pas de fardeau à transporter et pouvaient apprendre plus facilement; les plus débrouillards poursuivaient les plus âgés de leurs questions, ils les achalaient pour se faire montrer. Quant aux autres, ils n'apprenaient pas grand-chose.

D'autre part, les vieux employés qui possédaient leur métier n'étaient pas pressés de l'enseigner aux jeunes ouvriers: les uns par crainte de voir la profession encombrée, les autres parce que cela les bédraient ou parce qu'ils n'étaient pas capables d'enseigner convenablement.

L'APPRENTISSAGE AUJOURD'HUI

A partir de 1907, quand furent fondées les deux écoles techniques de Montréal, les choses évoluèrent rapidement et l'apprentissage devint plus facile.

Aujourd'hui, l'apprentissage se donne toujours sur les lieux du travail, sur "la job" comme on dit. Par ailleurs, nombreuses sont les écoles privées qui enseignent d'une manière théorique et pratique les rudiments d'un métier: V.G. les écoles d'électricité, de radio, etc.

Mais la grande différence, c'est que l'Etat est intervenu soit DIRECTEMENT, en créant des écoles d'apprentissage de trois catégories différentes: a) les ECOLES SPECIALES v.g. l'Ecole du textile

à Saint-Hyacinthe; b) les ECOLES TECHNIQUES, v.g. l'Ecole technique de Montréal; c) les ECOLES D'ARTS ET METIERS, v.g. l'Ecole des Arts et Métiers de Montréal.

Enfin l'Etat intervient INDIRECTEMENT en favorisant la fondation de CENTRES D'APPRENTISSAGE qui sont sous la responsabilité d'associations patronales et ouvrières d'une municipalité donnée.

La différence entre les Centres d'Apprentissage, par exemple et les Ecoles d'Arts et Métiers ou les Ecoles techniques, c'est que ces dernières sont des institutions gouvernementales qui ne possèdent aucune autonomie tandis que les Centres d'apprentissage sont autonomes.

LA LOI DE L'AIDE A L'APPRENTISSAGE

La "Loi de l'aide à l'apprentissage et à la mise en valeur du capital humain" — (Geo. VI, chap. 41) reçut sa sanction le 24 mai 1945 après avoir été votée lors de la session de 1945 à la demande de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail.

Cette loi permettait de reconnaître toute municipalité avantageusement située dans une région économique donnée, (V.G. Sherbrooke) comme centre d'apprentissage d'un métier, d'une profession, soit pour une ou plusieurs industries, à la condition que ce centre soit recommandé par une association d'employeurs et une association de travailleurs ou par un Comité Paritaire constitué suivant la Loi de la convention collective.

LES COMMISSIONS D'APPRENTISSAGE

En même temps ou après la publication du décret gouvernemental reconnaissant une municipalité donnée comme "centre d'apprentissage", dix personnes ou plus, ordinairement membres de l'association patronales, syndicats ouvriers ou du comité paritaire concernés, demandent alors à être constituées en commission d'apprentissage dans la région en question pour une industrie ou un métier, v.g. l'industrie du bâtiment.

LA FIN DE CES COMMISSIONS

Le but principal de ces commissions d'apprentissage, c'est la formation des apprentis et pour arriver à ce but, une commission établit ordinairement une école ou "Centre d'apprentissage".

ATIMENT PROFITENT A L'APPRENTISSAGE

de la construction dans le Québec. - La responsabilité
complétif de l'Etat - Congrès du Conseil provincial de

Il existe actuellement dans la province, sept Centres d'Apprentissage des métiers du bâtiment: Montréal, Sherbrooke, Hull, Joliette, Québec, Chicoutimi et Saint-Jérôme. Depuis 1945, ces sept Centres d'Apprentissage ont permis à 9,548 ouvriers du bâtiment d'acquérir des notions pratiques et théoriques de leur métier.

UN EXEMPLE: SHERBROOKE

Prenons l'exemple du Centre d'Apprentissage de Sherbrooke où l'on donne des cours aux apprentis des métiers de la construction suivants, des cours du jour et du soir. Le jour: charpente, briquetage, électricité, plomberie; le soir: ferblanterie, plâtrage, maçonnerie et peinture.

En plus de donner des cours au Centre de Sherbrooke, les instructeurs du Centre se déplacent et vont donner, le jour et le soir, des cours de charpente et de chauffage dans des villes avoisinantes: Granby, Cowansville, Farnham, Coaticook, Mégantic et Asbestos, Windsor Mills et Magog.

Comme le rôle principal du Centre d'Apprentissage, c'est de fournir des ouvriers qualifiés et donner la chance aux plus grand nombre d'ouvriers possible de devenir compétents, le Centre devient ambulatoire et va rejoindre les ouvriers là où ils se trouvent.

DUREE DE L'APPRENTISSAGE ET PLACEMENT

Ce sont les commissions d'apprentissage qui, par règlement, déterminent les conditions d'apprentissage qui doivent s'appliquer aux centres d'apprentissage qu'elles dirigent; ce sont les commissions qui, dans une municipalité où se trouve un centre d'apprentissage, prescrivent la durée, le programme d'études théoriques et pratiques, les matières d'examen et les certificats à accorder. Les commissions d'apprentissage doivent prévoir aussi un programme de formation morale des apprentis qui doit être préparé et appliqué par le Conseil de l'Instruction publique.

LE SERVICE DE L'AIDE A L'APPRENTISSAGE

Dans le but de coordonner les activités des commissions d'apprentissage, de leur fournir certains renseignements, de les aider dans l'organisation technique de leurs cen-

tres, et de compiler les statistiques utiles tant au ministère qu'aux commissions, le Ministère du Travail a créé un Service provincial de l'Aide à l'Apprentissage dont les officiers servent aussi d'agents de liaison avec les organismes étrangers s'occupant d'apprentissage. Soulignons cependant que le rôle de ce service est purement consultatif, informatif et représentatif. Les commissions, en vertu de la loi qui les autorise, sont parfaitement autonomes.

C'est ce service qui, avec l'approbation du ministre du Travail, inaugura des cours de sociologie du travail et de l'apprentissage. M. l'abbé Ovide Bélanger fut l'initiateur de ces cours dont plus de 75,000 copies ont été diffusées dans la province, même aux Etats-Unis et au Mexique.

Aujourd'hui, depuis le départ de M. l'abbé Bélanger, c'est M. l'abbé Henri Pépin qui est chargé de la rédaction et de la diffusion de ces cours, en même temps qu'il occupe les fonctions de conseiller moral des commissions d'apprentissage et du Service provincial de l'Aide à l'Apprentissage.

LE CONSEIL PROVINCIAL D'APPRENTISSAGE

Enfin les Commissions d'Apprentissage pour les métiers du Bâtiment ont formé, le 19 février 1948, un "Conseil provincial d'Apprentissage pour les métiers du bâtiment". Ce conseil formé de deux représentants (1 représentant ouvrier et 1 représentant patronal) de chaque commission ainsi que des représentants d'autres organismes qui s'intéressent à l'apprentissage, comme les comités paritaires, la Commission de l'Assurance-Chômage, est un organisme purement consultatif.

Il a pour but de coordonner les efforts des commissions d'apprentissage pour les métiers du bâtiment, de faire connaître à toutes les commissions le travail accompli par chacune d'elles et d'aider à l'orientation du travail fait par chaque commission pour obtenir, lorsque cela est possible et tout en sauvegardant l'autonomie de chaque commission, plus d'uniformité dans les standards d'apprentissage, les programmes d'études, les méthodes d'enseignement, les conditions d'admission à l'apprentissage et à la

pratique des métiers du bâtiment, etc.

LE CONGRES DE JOLIETTE

Les 18 et 19 avril, le Conseil provincial se réunira donc à Joliette au centre d'Apprentissage de cette municipalité. Durant ces deux jours, les représentants des diverses commissions d'apprentissage pour les métiers du bâtiment se rencontreront pour se faire part de leurs expériences respectives et profiter des initiatives de chacune.

M. Florent Hébert, secrétaire du Conseil, traitera du rôle de chacun des organismes dans l'apprentissage; M. l'abbé Henri Pépin, conseiller moral du Service provincial de l'Aide à l'Apprentissage, parlera de l'apprenti et la profession. M. Charles Thérien, statisticien du Service de l'Aide à l'Apprentissage, fera valoir une formule adéquate et rationnelle de contrôle qui permettra de suivre l'apprenti durant tout son stage, que ce soit au centre ou sur les chantiers; enfin, M. René Lapointe traitera du problème de la sécurité des employés, de la Commission (rentes, fonds de pension) ainsi que de la sécurité au travail des jeunes apprentis.

M. E. G. Piedaloue, directeur du Service de l'Aide à l'Apprentissage, prononcera aussi une allocution et le congrès se terminera par un banquet offert aux congressistes par la Commission d'Apprentissage de Joliette, sous la présidence d'honneur de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail.



Ce jeune apprenti se retrouvera facilement dans le fouillis de fils électriques entrant dans une maison.



Deux apprentis menuisiers qui sauront comment faire des portes de garde-robe quand ils se trouveront sur un chantier de construction. Photo prise au Centre d'Apprentissage de Sherbrooke.



Les élèves suivent aussi des cours théoriques au Centre d'Apprentissage de Sherbrooke. Ci-dessus, la lecture des plans.



AUTRES TEMPS, AUTRES MOEURS !

Dans le bon vieux temps



Dans le bon vieux temps, tout le monde pestait contre le vent!

A l'âge atomique



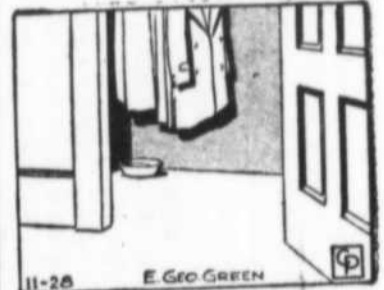
A l'âge atomique, les opinions sont partagées!

JEAN BRILLANT

par TOM OKAY



Conseils pratiques



Si vos armoires deviennent humides habituellement, placez à l'intérieur un peu de chaux dans un récipient quelconque découvert. Il ne sera nécessaire de renouveler ce geste qu'à tous les quinze jours et jamais avant que la chaux ne durcisse.

Conseils pratiques



Ajoutez du raisin écrasé ou des pruneaux à vos céréales: vous aurez besoin de moins de sucre.

COMMUNIQUE

Tous les vendredis soirs à 8.30 hres, forum sur l'alcoolisme à la Bibliothèque Municipale, 2225, rue Montcalm, Montréal. Le public est cordialement invité.

BOZO —

par FOXO REARDON



RUE PRINCIPALE

par JOE DENNETT



Les Mots Croisés du Front

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11.

- 1 - Vingt-trois lettres - Pronom personnel.
2 - Reconstitué par le sultan de Constantinople - Qu'on apporte en naissant (pl.).

- 3 - Transforme en glace - Pronom indéfini - Bison d'Europe.
4 - Ingurgiter.
5 - Rivière de France.
6 - Gros perroquet - Une des Cyclades.
7 - Bal public.
8 - Point cardinal - Nuages.
9 - Voyelles jumelles - Equerre - Transformer en glace.
10 - Titre anglais - Venue au monde - Conjonction négative.
11 - Foyers de cheminées - Camp, armée.

Solution du problème de la semaine dernière

Grid with solution words: BOURSICOTER, ORNEMERES, UNITPSRAT, RETSRONU, STE, ETAIL, OOSACREAE, UNITAIRER, FSSIOSI, LIBATIONS, I, ETALOTE, CR, REENNETTES.

- VERTICALEMENT
1 - Surveillance attentive.
2 - Colère - Point cardinal.
3 - Raillerie - Conjugaison.
4 - Lieu de délices - Corps céleste.
5 - Pronom personnel - Degré d'intensité des couleurs.
6 - Voyelles jumelles - Dialecte du langage provençal.
7 - Trouvère allemand du Moyen Age.
8 - Pronom indéfini - Sans ornement - Nuage épais.
9 - Nuancer - Gelée des eaux.
10 - La planète que nous habitons - Faculté.
11 - Fait usage - Le premier dans son genre - Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.

MAMAN JONES

Une grande militante ouvrière

Maman Jones, fille d'Irlandais émigrés aux Etats-Unis, née en 1830, d'abord institutrice, puis couturière, Maman Jones, à 36 ans, perdit son mari et ses quatre enfants dans une épidémie de fièvre jaune. Elle chercha la mort en soignant les malades atteints par l'épidémie; puis, au cours des quatre années qui suivirent, elle médita sur la différence effroyable des conditions de vie entre les riches familles qui l'avaient employée et la masse des travailleurs vivant dans des taudis. A la même époque, elle entra en contact avec les premières organisations ouvrières et suivait leurs réunions.

heures par jour dans les fabriques, en se faisant aimer des cheminots, elle devient plus particulièrement la "MAMAN JONES" de tous les mineurs du pays. Partageant leur vie misérable, engagée pendant plus de 40 ans dans leurs conflits d'une extrême violence, elle déploie dans le combat une grande vitalité et un mé-

lange très particulier d'audace, de sens de la propagande et de générosité.

S'intéressant assez peu aux idéologies, méfiante à l'égard des partis, elle est conduite à la fois par son instinct de classe très sûr et par la haute idée qu'elle se fait du destin de la République américaine.

Elle ne se décide à prendre du repos qu'à l'âge de 92 ans, et c'est pour occuper sa retraite que

(Suite à la page 6)

Vous rêvez d'avoir votre propre bibliothèque? . . .

"BIBLIO-CLUB" réalise votre rêve

Avec l'achat de \$60.00 de volumes, il vous offre gratuitement une jolie bibliothèque d'une valeur de \$20.00, sans aucune surcharge.

INSCRIVEZ-VOUS IMMEDIATEMENT

"BIBLIO-CLUB"

Les Editions Ouvrières, 1019, rue Saint-Renis, Montréal, P.Q.

Entrée dans la vie militante après 1870, elle est un témoin des grandes luttes par le prolétariat américain pour la reconnaissance de ses syndicats. Tout en s'intéressant aux ouvrières des filatures, en défendant les enfants exploités 12 à 14.

Les armoiries de S. E. Mgr Lionel Audet



L'arrière-petit-fils du portier de Mgr de Laval devient lui-même évêque de Québec et sera consacré le premier mai prochain

Voici la photographie du dessin original des Armoiries de S. Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, créées et réalisées par l'Institut Drouin de Montréal.

Dans une paroisse de 270 familles, 480 déposent à la Caisse

Année record à la Caisse populaire de St-Herménégilde - Actif total de \$108,737.19

La Caisse populaire de Saint-Herménégilde est fière à juste titre des chiffres qu'elle montre à la fin de son exercice financier terminé le 31 janvier dernier.

480 paroissiens font des dépôts à cette Caisse, ce qui est notable puisque la paroisse elle-même ne compte que 280 familles. Il est donc certain que plusieurs membres d'une même famille ont pris la bonne habitude de confier leurs épargnes à la Caisse populaire de leur paroisse.

Fondée en 1944, la Caisse populaire de Saint-Herménégilde

possède un actif total de \$108,737.19 et un avoir-propre de \$1,572.29. L'intérêt qu'elle paie sur les épargnes est de 2 p. 100 et la liquidité

de la caisse est de 50 p. 100 tel que recommandé par les autorités compétentes.

En 1951, la Caisse a prêté à 31 sociétaires et le montant prêté aux sociétaires est de \$47,785.00 au 31 janvier 1952.

A l'assemblée générale du 30 mars 1952, les officiers suivants ont été choisis pour administrer la Caisse: Président honoraire: M. l'abbé Hector Peltier, curé; Conseil d'administration: MM. Philippe Turcotte, président; Félix Marsan, vice-président; Japhet Giguère, Oscar Robitaille, René Teasdale et Léon Boutin, directeurs; M. Fernand Pion, ancien dirigeant fédéral de la J.O.C., agit comme secrétaire-gérant depuis les sept années d'existence de cette caisse.

La Commission du Crédit se compose de MM. Oscar Geoffrion, Conrad Séguin et Etienne Lévesque, tandis que MM. Majorie Brien, Léopold Galarneau et Armand Auger font partie de la commission de Surveillance.



FERDINAND PION

Geo. H. Roberge & Fils Inc.

Entrepreneurs généraux

Menuiserie — Portes — Chassis
Matériaux de construction

118, 9e Avenue — Sherbrooke.
Daniel Roberge.

Tél: 2-7501
Tél: 3-3492

Les dépenses des provinces pour la santé et l'éducation

C'est la Saskatchewan qui fait le plus pour la santé et la Nouvelle-Ecosse ainsi que l'Ontario pour l'éducation

C'est la Saskatchewan qui consacre le plus fort pourcentage de son budget pour la santé de ses habitants de toutes les provinces du Canada; par ailleurs, c'est la Nouvelle-Ecosse qui dépense proportionnellement le plus pour l'éducation.

C'est ce que révèle un rapport déposé à la Chambre des communes la semaine dernière, à la demande de M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata.

Ce rapport indique que la Saskatchewan a dépensé en 1951, 32% de son revenu total pour la santé. La Nouvelle-Ecosse a consacré 28.5% de son revenu pour la cause de l'éducation.

Voici d'ailleurs un tableau qui donne les pourcentages pour 1951 dans le cas de chaque province:

	Santé	Education
Terre-Neuve	27.7	22.5
Nouvelle Ecosse	11.8	25.8
Nouv.-Brunswick	12.8	20.0
Ile du P.-E.	16.6	19.1
Québec	13.2	17.2
Ontario	15.3	24.8
Manitoba	13.5	16.4
Saskatchewan	32	15.8
Alberta	14.3	19.9
Col.-Britannique	24.4	16.9

Pour vos travaux de construction

VOYEZ:

Marcoux & Marcoux Enr.

EUGENE MARCOUX

207, rue Park — Sherbrooke.

Tél: 2-8906

LA MEILLEURE QUALITE

est toujours la plus économique

C'EST

Pour cette raison que les entrepreneurs exigent pour leurs constructions les peintures



DISTRIBUTEURS

Pour les Cantons de l'Est

76, Nord rue Wellington



Tél: 2-1537

Distributeurs de Peintures et Tapisseries

SHERBROOKE

Avec les compliments de

J. M. Jeanson Ltée

SPECIALISTES EN CONSTRUCTION DE GRANDE ENVERGURE

Monastères — Eglises — Couvents
Collèges — Usines — Ponts — Digues

48, rue St-Denis — Sherbrooke.

Tél: 2-3414

QUE FAUT-IL PENSER DU PIQUETAGE?

Un long article de la Documentation catholique sur "la grève devant la morale" - La première ligne de piquetage en Amérique - Est-il permis de devenir "scab"?

L'épidémie de grèves qui sévit actuellement dans notre province ainsi qu'aux Etats-Unis remet en cause la légitimité de la grève et celle du piquetage. On sait qu'à Montréal, à Valleyfield, à Louiseville et à Sherbrooke, des rangées de piqueteurs montent la garde devant la porte des usines de la Dominion Textile, de l'Associated Textile et de la Rubin.

LES PREMIERS PIQUETEURS

Il faut remonter en 1786, soit une année avant l'adoption de la Constitution des Etats-Unis pour trouver un écho de la première grève organisée sur le continent américain: il s'agit d'une grève d'imprimeurs de Philadelphie qui cessèrent de travailler et firent du piquetage pour obtenir un salaire de \$6.00 par semaine; six années plus tard, des charpentiers de la même ville firent la grève pour une journée de travail de dix heures.

LE DROIT DE GREVE

La Documentation Catholique du 23 mars dernier aborde de nouveau le problème de la légitimité de la grève, et du piquetage.

Pour juger de la grève comme d'ailleurs de la guerre et de la révolution, les moralistes considèrent que trois éléments doivent régler l'attitude chrétienne. D'une part, la grève doit avoir une cause juste, proportionnée aux maux qu'elle peut entraîner; elle doit avoir des chances de succès; enfin seuls des moyens légitimes peuvent être utilisés pour la soutenir.

Les causes justes se réduisent à la défense des droits du travailleur en matière importante dont la revendication du juste salaire.

Après avoir essayé tous les moyens pacifiques: conciliation, arbitrage, lorsque les



Les pancartes arborées par les premiers piqueteurs lors de la grève des imprimeurs à Philadelphie en 1786, selon un dessin du temps. Traduction littérale: "La vieille imprimerie est très injuste; Nous voulons \$6.00 par semaine!"

deux parties en cause sont de bonne foi.

"Dans le cas où supposant la bonne foi des salariés, celle des patrons fait défaut, la seule solution est l'épreuve de force que constitue la grève", dit la Documentation Catholique.

LES SCABS ONT-ILS RAISON

Dès que la grève est déclarée par la majorité, les travailleurs hostiles à la grève peuvent-ils tenter de la briser? En d'autres mots, que faut-il penser des "scabs"?

Quelle doit être l'attitude de l'ouvrier d'une usine qui, ayant un bon salaire, n'est pas intéressé à faire la grève? Le cas se présente pour le personnel des bureaux, les contremaîtres, les spécialistes mieux payés que les simples ouvriers.

La Documentation Catholique cite un paragraphe de l'Ami du Clergé du 20 octobre 1949:

"Deux droits s'affrontent: celui de la liberté du travail et celui de la solidarité ouvrière. Il semble que si toutes les conditions de légitimité, effort de conciliation préalable, chance de succès, la loi de solidarité l'emporte. Car respecter le droit de la minorité serait mutiler gravement le droit collectif de grève et, pra-

tiquement, lui enlever une grande partie de son efficacité. De toute manière, la violence est interdite à l'égard des non-grévistes: on recourra à la persuasion pour les amener à cesser le travail".

LE PIQUETAGE EST-IL PERMIS

La Documentation Catholique pose alors la question: Est-il permis d'établir un piquet pour obtenir l'unanimité ouvrière?

Dans l'hypothèse d'une revendication juste et tous les autres moyens étant épuisés, les grévistes qui défendent un bien commun ont droit au support de tous. Ce qui revient à dire que tous ont l'obligation de participer à la grève juste.

Une restriction à la liberté individuelle s'ensuit et le piquet de grève est le moyen dont se sert la collectivité ouvrière pour restreindre cette liberté.

QUE PENSER DE L'OCCUPATION DES USINES

L'occupation des usines, des bureaux est souvent la manière pratique des grévistes d'imposer leur volonté à la minorité. Que faut-il en penser?

Dans l'état actuel des choses, une telle occupation serait illégale puisque notre législation le défend.

"Moralement, dit-on dans l'AMI DU CLERGE elle (l'occupation n'est, sans doute, pas pleinement condamnable, dans la mesure où on admet une certaine évolution de la propriété. L'entreprise n'est pas UNIQUEMENT la chose du patron. Elle a une certaine valeur de communauté et l'ouvrier, n'y est pas totalement étranger. Son travail crée, en effet, un lien réel avec l'entreprise à laquelle il convient de le considérer comme associé."

Enquête sur la Bell Telephone demandée par la C.T.C.C.

Les augmentations de tarif que vient d'obtenir la compagnie Bell Telephone lui ont valu de nombreuses critiques.

Pour sa part, la C.T.C.C., en présentant son mémoire annuel au gouvernement fédéral, a soumis que la Bell Telephone était un monopole et demandé la création d'une commission d'enquête à ce sujet:

"La C.T.C.C. est d'opinion qu'à cause de sa nature, de son caractère essentiel et de sa situation privilégiée, cette entreprise devrait cesser d'être administrée et possédée exclusivement par des intérêts privés. Nous demandons au gouvernement de créer une Commission spéciale pour enquêter sur l'activité, les structures et le mode de financement de la compagnie Bell et faire des recommandations sur la meilleure façon dont elle pourrait être possédée et gérée dans le plus grand intérêt du public.

"Pour sa part, la C.T.C.C. croit que le bureau de direction devrait être formé de représentants du gouvernement, des actionnaires, des consommateurs et des travailleurs."

Le Bloc Vibré Inc.

Manufacturier de briques et blocs de ciment de tous genres.

J. O. Paquette, prés. O. Lussiers, v.-prés. C. Castonguay, sec.

Centre Industriel 43, rue Drummond.

Tél: 3-2432

Sherbrooke, Qué.

Avec les compliments de

O. L'Espérance Enrg.

Peintre décorateur

Etabli depuis 45 ans

83, rue Conseil — Sherbrooke.

Tél: 2-3100

Avec les compliments de

Eugène Levesque

Contracteur plâtrier

22, rue Bowen sud — Sherbrooke.

Tél: 2-2703

FOYER LACORDAIRE FOYER HEUREUX

Cercles Lacordaire
1344 Sherbrooke E.
Giffard: 3309

Avec les compliments de

Willie St-Laurent

Entrepreneur Plâtrier
Ouvrage de tous genres

334, Ste-Famille — Sherbrooke

Tél: 2-9107



Lors de l'ouverture de l'exposition annuelle des travaux d'art ménager sous les auspices conjoints des services sociaux de la L. O. C. F. des Trois-Rivières et du Département de l'Instruction Publique, S. Exc. Mgr Pelletier, évêque des Trois-Rivières, comme son habitude, a payé une visite à l'exposition. Sur la photo, nous reconnaissons de gauche à droite, entourant Mgr Pelletier: M. l'abbé

Alexandre Massicotte, aumônier de la L. O. C. F., M. l'abbé Armand Lamy, chancelier de l'évêché, Mlle A. Noël, professeur de chapellerie, Mme Eveline Lévesque, responsable des services sociaux de la L. O. C. F., Mme J.-F. Thériault et M. J.-F. Thériault, directeur intérimaire de l'École Technique des Trois-Rivières, Mme Donat Lajoie, responsable de la section Ste-Cécile, pour la L. O. C. F.

1,200 dames ont suivi les cours d'art ménager de la L.O.C.F. aux T.-R.

Comme par les années passées, les cours d'art ménager organisés par les services sociaux de la L.O. C.F. des Trois-Rivières, en collaboration avec le Conseil de l'Instruction publique, ont remporté un franc succès, cette année.

1,200 dames, épouses, mères de famille ainsi que de nombreuses jeunes filles qui se préparent au mariage ont suivi les deux séries de cours qui se donnent pendant l'automne et durant la saison d'hiver, dans les trois sections de la chapellerie, la cuisine et la couture.

Une exposition a couronné

les études et les travaux des élèves. Son Excellence Mgr Pelletier, évêque des Trois-Rivières, a tenu à visiter toutes les salles de l'École technique des Trois-Rivières où se trouvent exposés les nombreux articles, fruit d'heures de travail, patience et application.

Avec les compliments de

Samson & Frère

Entrepreneurs — Peintres — Tapissiers
Estimés donnés gratuitement

SHERBROOKE

Emmanuel Samson
Tél: 2-9542

Alcide Samson
Tél: 3-1782

Avec les compliments de

O. St-Laurent Plâtrier

90, rue Belmont — Sherbrooke.

Tél: 2-2320

Avec les compliments de

M. Smith

LE CHEF DES BAS PRIX

Hardes faites pour hommes et garçons
Votre visite est sollicitée

"TOUT POUR L'OUVRIER"

56, rue Wellington nord — Sherbrooke

Tél: 3-2454

Logements "bon marché à Terre-Neuve"

On construit 150 maisons en collaboration avec les autorités locales — Le fédéral paie les trois-quarts des frais de construction et d'exploitation

Après la Colombie-Britannique et l'Ontario, voici qu'une autre province vient de se prévaloir de la Loi Nationale sur l'Habitation pour construire des logements à loyer modique. Il s'agit de la province de Terre-Neuve qui va cons-

truire 152 logements dont le loyer moyen sera de \$35. par mois.

Répondant à une question à la Chambre des Communes, l'hon. M. Winters, ministre des Ressources et du Développement économique, a déclaré ce qui suit:

Il s'agit de 150 unités d'habita-

tion qui seront construites sous l'empire de l'article 35 de la loi nationale sur l'habitation, le gouvernement fédéral payant les trois quarts des frais de construction et d'exploitation, et le gouvernement provincial acquittant le reste, soit le quart. Les habitations s'élèveront sur des terrains déjà choisis par les deux parties intéressées, conformément au même article de la loi.

LOYER DE \$35.00

Ces logements, avons-nous appris, seront loués à raison d'un loyer moyen de \$35.00 sous le régime du plan selon lequel les loyers varient avec le revenu du locataire. Les pertes qui pourront se produire seront supportées par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial dans la proportion de 75 et de 25 p. cent.

Ces logements seront loués à des familles dont le revenu ne dépasse pas \$3,600 et n'est pas inférieur à \$960.00 par année. Le nouveau projet comprend quatre logements à 2 chambres à coucher, 88 à 3 chambres à coucher, 56 à 4 chambres à coucher et 4 à 5 chambres à coucher.

L'exploitation et la gestion du projet sont confiés à une administration de St-Jean, Terre-Neuve.

"Un" autre "Compagnon" à la télévision

Georges Groulx, un de l'équipe du Père Legault, devient réalisateur à la télévision

Un autre "Compagnon" de l'équipe du Père Legault vient d'accepter un poste à la télévision. Il s'agit de Georges Groulx, qui devient réalisateur au service de la Télévision de Radio-Canada, à Montréal.

Trois ans après la fondation de l'équipe des Compagnons de Saint-Laurent, il était invité à faire par-

Il commença à jouer régulièrement en 1943 et depuis, il a tenu une quarantaine de rôles dont celui de Scapin dans le *FOURBERIES* et le Médecin dans le *MEDECIN MALGRE LUI*. Or sait que *LE MEDECIN* valut aux Compagnons le trophée Bessborough en 1947 et à George Groulx le prix de la meilleure interprétation masculine au Canada.

C'est donc une bonne acquisition pour les services de télévision de Radio-Canada dont le directeur est M. Florent Forget, un autre de l'équipe des COMPAGNONS.



GEORGES GROULX

tie de cette troupe. Ses premiers rôles, comme il l'avoue lui-même, furent ceux de machiniste, de balayeur, de brosseur de décor, d'homme à tout faire.

Avec les compliments de

Dollard Marchand

Briquetage

33, rue Brébeuf — Sherbrooke.

Tél: 2-6682

Du théâtre entre 4 câbles!

Telle est la lutte moderne — Tout le monde accepte que le lutteur soit un acteur — Du vaudeville où ceux qui savent le mieux impressionner les foules sont les mieux payés — La multiplicité des championnats acceptée — Explications d'un promoteur

Montréal, Ottawa et les principales villes du Québec reconnaissent depuis quelque temps Wladek Kowalski, le géant polonais, comme le champion du monde des poids lourds à la lutte. Malheureusement pour Kowalski, du moment qu'il sort de ce territoire, il n'est plus qu'un lutteur ordinaire de semi-finale ou même de préliminaire. Qu'il aille à Fort-William, Ont., à Regina, Sask., il devient un des nombreux aspirants à la couronne de Lou Thez; qu'il aille à Boston, à San-Francisco, à Los Angeles, il devra encore attendre son tour pour s'attaquer aux monarques de ces villes.

Le cas de Kowalski était d'ailleurs le cas d'Yvon Robert, le cas de Bobby Managoff, de Yukon Erick, de tous nos champions montréalais depuis des années. Au fait, depuis 1940 au moins, comme le disait Stanley Weston, un rédacteur sportif américain, en 1949, les promoteurs dans chaque ville ont nommé un champion de leur choix et chaque syndicat a son monarque."

La situation serait ridicule, si on considérait vraiment la lutte comme un sport de compétition. Au fait, est-il quelqu'un de vraiment sérieux qui la considère comme telle? Avant 1940, on s'entendait un peu partout, du moins en Amérique, sur un monarque vraiment mondial. Le même Stanley Weston a pu, avec une certaine exactitude, établir l'ordre de succession au trône des champions poids lourds de la lutte. Mais depuis lors, c'est un fouillis indéfrichable, la présence simultanée de nombreux champions soi-disant mondiaux et les changements fréquents de noms chez les gladiateurs, rendant la tenue de toute statistique impossible.

Aujourd'hui, la National Wrestling Association, apparemment formée par un groupe de promoteurs de l'ouest, même si son influence est assez réduite, est l'association qui couvre probablement le plus imposant territoire. Il y a aussi la National Wrestling Alliance, un autre organisme de quelque importance, qui a son champion. Mais aucun organisme dans le genre de la N.B.A. ou de la Commission de New-York dans la boxe n'existe pour la lutte. Aucun organisme

liser avec son adversaire toute la nuit.

"C'était une scène fréquente autrefois. Les gladiateurs ne voulaient pas céder et ils étaient ennuysants. Les amateurs présents pouvaient s'endormir. Personne n'aime à voir deux individus à peu près immobiles au plancher pendant des heures.

"C'est pourquoi nous avons changé tout cela. Cela s'imposait, autrement notre commerce serait mort définitivement. Je dois organiser des combats de façon que le lutteur qui constitue la meilleure attraction aux guichets soit le vainqueur.

"Il y a plusieurs raisons qui expliquent que les amateurs accourent à nos arènes pour voir les gladiateurs à l'oeuvre. (Incidentement, un lutteur ne dit jamais qu'il participe à un match. Il dit invariablement: "Je travaille contre un tel ou un tel, ce soir".)

"Au temps des anciens Romains, on luttait jusqu'à la mort, mais nos gladiateurs, aujourd'hui, se contentent de lutter jusqu'à une fin de combat fixée à l'avance. Ils savent, avant de monter dans l'arène, qui gagnera... soit invariablement celui qui constitue la grande attraction. Antonio Rocca constitue, par exemple, une telle attraction dans les arènes de l'est, où il est à l'emploi de Toots Mondt, le principal promoteur de lutte américain. Quand Mondt accepta Rocca dans son cirque, il lui dit: "Je ferai de toi un homme riche. Tu n'as qu'à faire ce que je te dirai de faire." Ce à quoi Rocca répondit: "Tout ce que je veux, c'est de l'argent."

Ce promoteur explique ensuite comment le promoteur par sa publicité ou la manière dont il bâtit ses programmes est le grand responsable des succès de tel ou tel lutteur. Ainsi, au Texas, où Rocca n'est pas bien vu pour avoir négligé de remplir ses obligations envers un promoteur, on ne lui donne aucune chance de bien paraître. Le promoteur rappelle même le nom d'un ancien champion, au temps où les championnats ne comportaient à peu près qu'une édition, le nom de O'Mahoney qu'on a eu l'occasion de voir assez souvent à Montréal, tout comme on peut voir Rocca ces années-ci.

Le cas d'O'Mahoney
O'Mahoney ne connaissait rien de la lutte à son arrivée en Amérique. Cela ne l'empêchait pas d'être couronné champion mondial peu de temps après. Il perdit pourtant son titre, un bon jour, contre Dick Shikat, qui avait décidé d'ignorer les ukases du trust de la lutte et d'enlever la couronne de l'Irlandais sans prévenir personne. Shikat avait même ignoré son gérant qui le poursuivait en cour. "Malheureusement cette poursuite fit voir que Shikat, à son arrivée d'Allemagne, avait dû déposer une garantie de \$18,000 auprès du trust de la lutte pour assurer qu'il perdrait quand on lui dirait de

perdre. Ce n'était pas tout. On prouva à ce procès que l'on avait offert à Shikat, après sa victoire imprévue sur O'Mahoney, un montant de \$18,000 plus \$25,000 pour faire face de nouveau à O'Mahoney et se laisser vaincre"

"Je dois dire, d'ajouter le promoteur, que les commissions athlétiques des divers états sont aujourd'hui mieux avisées en ce qui concerne ces combats de championnat. Le directeur de la boxe et de la lutte dans l'Etat de New-York ne permet pas de champions. Mais il coopère jusqu'au point de nommer un arbitre et deux juges pour chaque programme. Ces officiels donnent des "décisions", même si les combats sont simplement désignés comme des "exhibitions".

"Rudy Dusek dit toujours que la raison pour laquelle la lutte peut continuer à aller de l'avant de cette façon, c'est que les lutteurs sont des hommes mûrs. Ceux-ci, comme les promoteurs, savent que c'est une entreprise comme toute autre entreprise du genre dans le domaine des spectacles. Ce sont des compagnons qui vivent dans les mêmes hôtels, voyagent dans les mêmes autos pour se rendre à leur "travail", et mangent dans les mêmes restaurants. Leur seul souci est de demeurer en santé de façon à pouvoir continuer à travailler et à gagner leur vie."

Ce qui intéresse les lutteurs c'est que leurs combats attirent les foules. Ils gagneront ici, perdront ou feront match nul là. Ils le savent à l'avance. Tantôt comédiens, tantôt tragédiens, tantôt acrobates, ils doivent avant tout satisfaire... un champion les désirs de l'assistance. L'arbitre lui-même, toujours le promoteur, devient un acteur, qui doit rendre le verdict au moment prévu.

En résumé, la lutte est tout simplement du théâtre. Le fait que des lutteurs soient blessés, que quelques-uns soient même défigurés, n'est pas une preuve du contraire. "Les lutteurs se blessent parce que tels des acteurs, ils doivent fournir le meilleur spectacle possible. Celui qui joue le mieux son rôle est celui qui est le mieux payé. Une bonne scène peut exiger qu'un lutteur se précipite lui-même sur un obstacle sans se protéger. Tout cela est dans le jeu. Tout cela commandera une meilleure rémunération."

On doit savoir gré à ce promoteur d'avoir exposé clairement la situation. Peut-être la seule chose après cela que l'on pourrait reprocher aux magnats de la lutte serait d'avoir gardé des expressions désuètes, comme celle de "champion mondial". On devrait, au moins, dire à ce sujet: "Le meilleur acteur du matelas", ou quelque chose du genre. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que les promoteurs de lutte d'aujourd'hui sont de fameux psychologues: les amateurs veulent de la sensation,

du jeu rude, du sang. Ils sont servis à souhait. Et les lutteurs "actent" si bien que, malgré soi, on est exposé à prendre certains combats au sérieux.

Sans compter que les promoteurs savent renouveler leur "stock" de vedettes. Des lutteurs peu populaires se masquent, d'autres reviennent après une certaine absence, s'affublent de costumes originaux, de moustache, et ce sont des Turcs, des Arabes et que sais-je encore. Le tour est joué. Ça fait de la variété et les amateurs sont contents. C'est un aspect du problème!

Excellent club à Sherbrooke

SHERBROOKE, 14 — Par suite de l'absence, cette année, des Athlétiques de la Ligue de baseball Provinciale, il incombe aux Athlétiques Intermédiaires de faire honneur à la ville de Sherbrooke. Ce club devrait bien s'acquitter de cette tâche avec des étoiles comme les Robert Bédard (étoile de tennis), Georges James, René Pépin (étoile du club de hockey Saint-François de Sherbrooke), Stan Marcoux, Roger Gagné, Roger Gautreau, Fernand Bouchard, Dollard Tessier et Jean-Guy Forgues. Avec ces piliers, le club Intermédiaire de Sherbrooke a de belles chances de décrocher le championnat qu'il a perdu pour la première fois en sept ans, l'an dernier.

Le président et pilote du club, M. Tony Pinard, et le gérant d'affaires Billy James, s'occupent de recruter des joueurs

Voici les membres de l'exécutif des Athlétiques Intermédiaires: MM. Yvan Dugré, président honoraire; Amédée Roy, vice-président honoraire; Tony Pinard, président; Louis Raymond, vice-président; Alfred Hamel, trésorier; Paul Pepin, secrétaire, et Billy James, gérant d'affaires. Les directeurs sont: MM. Len O'Donnell, Jean Chartier, Charles Cormier, Armand Poulin, Robert Bédard, Fernand Pépin et Claude Aubé.



WLADEK KOWALSKI
... roi à Montréal

n'a autorité pour lancer un tournoi éliminatoire en vue de trouver un champion mondial de la lutte reconnu à travers le monde.

D'ailleurs, il semble bien que ni les promoteurs, ni les lutteurs, ni les amateurs de lutte ne souhaitent véritablement un tel état de choses. Ils sont satisfaits de la situation actuelle. La preuve en est que la lutte est présentement une entreprise commerciale plus payante que la boxe et probablement plus payante que la plupart des autres entreprises dites sportives.

Confessions d'un promoteur

A ce sujet, il est intéressant de citer ici de larges extraits d'une mise au point faite, il y a déjà quelque temps, par un promoteur de lutte américain dans une revue sportive de l'outre-quarante-cinquième. Ce promoteur dit les choses crûment et nous croyons qu'il est bon de se présenter ainsi les faits dans leur vraie lumière.

"Partout où je vais, dit-il tout d'abord, on me demande naturellement si la lutte est honnête. Je fixe ces gens et je ris. Puis je dis: "Voyons, nous donnons aux amateurs ce qu'ils désirent. Ils doivent aimer la lutte telle qu'elle se pratique actuellement, autrement ils ne paieraient point pour être témoins de tels spectacles."

"Il fut un temps, rappelle-t-il, où la lutte était honnête — plus ou moins. De bons, d'effectifs lutteurs s'acharnaient l'un à l'autre dans des combats qui souvent duraient trois heures ou plus. Je veux vous faire remarquer une chose au sujet de la lutte, aujourd'hui. Si deux bons lutteurs montent dans l'arène, et que l'un d'eux ne veut pas accepter d'être battu, il peut riva-



LE DIABLE ROUGE

... autre masqué



LOU THEZ tout satisfaire... un champion les désirs de l'assistance.

L'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est

UNE FORCE

- Elle groupe les employeurs de l'industrie de la construction, pour étudier les problèmes d'intérêt commun et pour négocier avec la partie ouvrière.

UN SERVICE

- L'association participe activement au développement de L'ECOLE D'APPRENTISSAGE dont le rôle est de perfectionner les hommes de métiers et relever le niveau de compétence de la profession.
- Elle invite tous les employeurs en construction à s'inscrire dans ses rangs.
- Les membres auront recours à l'école d'apprentissage dans leurs besoins d'une main-d'oeuvre spécialisée.

Et maintenant la fièvre du baseball

La saison est déjà inaugurée — Publicité intelligente, publicité outrée — Et nos propres ligues !

(par PAUL GUERTIN)

Le hockey n'est pas encore terminé que déjà la saison du baseball est inaugurée. A la fièvre du hockey succède celle du baseball. Déjà depuis assez longtemps, nos journaux accordaient d'ailleurs aux vedettes du sport national américain, une large publicité. Une publicité, disons-le, que nous trouvons, dans bien des cas, exagérée.

Nous comprenons très bien qu'il est difficile de parler de baseball sans porter immédiatement notre attention vers les Ted Williams, Stan Musial, Bob Feller, Hal Newhouser et autres. Ils représentent, ils incarnent pour ainsi dire le baseball dans sa plus haute expression.

Les ignorer tout à fait est donc impossible. Mais il reste que les ligues majeures représentent des organisations qui ne sont pas de chez nous. Si on ne peut les ignorer, on doit tout de même éviter de leur accorder plus d'attention qu'à nos propres ligues, à nos propres joueurs. Leur publicité est très bien organisée, mais nous ne sommes pas obligés de négliger nos propres vedettes pour leur accorder la première place. A toujours regarder à l'extérieur, il arrive qu'on n'apprécie plus bien ce qui est de chez nous.

Il est vrai qu'en ce qui concerne le baseball, nos ligues organisées au Canada alignent à peu près uniquement des joueurs américains. C'est l'inverse, en effet, de ce qui se produit au hockey. Mais, au moins, ces joueurs que nous adoptons deviennent un peu nôtres, et en parlant de leurs exploits, nous parlons de ce qui se passe chez nous, de ce que nos compatriotes sont susceptibles d'apprécier eux-mêmes. A trop exalter les ligues majeures, encore une fois, nous risquons de tuer l'intérêt des nôtres pour leurs ligues, leurs clubs.

Quant à nous, nous nous proposons de parler à l'occasion de ces grandes ligues, mais nous entendons consacrer tout d'abord nos colonnes aux activités des clubs canadiens de la Ligue Internationale, aux clubs de nos principales ligues du Québec, comme la Ligue Provinciale, la Ligue des Laurentides, la Ligue Senior du Québec, la Ligue Montréal Royal Jr., etc., etc.

Malheureusement, il est difficile de parler de nos clubs longtemps avant l'ouverture de la saison. La raison en est que les clubs-fermes ne sont définitivement constitués, et encore, qu'à l'inauguration de la saison elle-même.

Engagements des joueurs placés sur les listes des clubs professionnels

La question des listes de négociations à l'honneur — Attaques contre le hockey commercialisé — Le sens des formules "A", "B" et "C" signées par les jeunes talents visés par les grands clubs

Il est grandement question des listes de réserve et de négociation des clubs professionnels, de ce temps-ci. Nous en parlons nous-même, une fois de plus, dans une autre colonne de ce journal. Il nous semble que, pour éclairer le débat, il serait bon que le public sache, en détail, la teneur de ces fameuses formules ont on parle et reparle et qui lient le jeune joueur à tel ou tel club.

Dans les articles de journaux, on mentionne souvent qu'un joueur a signé une formule "A" ou une formule "B" ou encore une formule "C" avec un club donné. Mais c'est notre impression que le public, en général, ignore à peu près tout du sens réel et de la portée de ces formules.

Nous empruntons donc aux "Constitution, règlements et statuts de la C./H.A." le texte de chacune de ces formules. Nous en donnons ici une traduction française assez large, mais dont le sens, croyons-nous, est tout-à-fait exact. Voici donc:

FORMULE "A"

La formule "A" est tout simplement une formule par laquelle le joueur s'engage à se rendre au camp d'entraînement du club de l'organisation professionnelle quand celle-ci l'y invitera. Par contre le club s'engage à défrayer les dépenses d'entraînement (voyage, repas, chambres d'hôtel, etc.) du joueur lorsque et si elle l'invite à l'entraînement. De plus, le joueur s'engage, au cas où il serait trouvé "qualifié" par le club, et que celui-ci croit bon de lui offrir un contrat comme professionnel, à signer tel contrat aux termes qui seront convenus entre les parties.

Et le joueur admet, au cas où il refuserait de se rapporter au camp d'entraînement une fois invité, que le club aura le droit de réclamer sa suspension par toutes les organisations professionnelles et amateurs jusqu'à ce qu'il ait rempli son engagement au sujet d'un essai. Enfin, le joueur concède que le club aura le droit de transférer cette entente et les droits qui en découlent, à tout autre club professionnel et que, dans ce cas, il se rapportera et s'entraînera avec cet autre club, selon les clauses de cette entente avec le premier club.

LA FORMULE "B"

Dans la formule "B", le joueur, en considération d'un montant d'argent qu'il reconnaît avoir reçu du club, accorde au club une option exclusive sur ses services comme professionnel. Il s'engage à se rendre au camp d'entraînement du club, aux dépens de celui-ci, quand il y sera invité, et à signer, sur requête du club, un contrat (professionnel) standard de joueur aux termes dont les parties conviendront.

Le joueur admet que l'option ainsi consentie est une option continue exercable par le club tant que le club est prêt à offrir et offre au joueur, sur demande écrite faite par ce dernier en quelque temps que ce soit alors qu'il est éligible et disponible, un contrat standard de joueur au taux de salaire égal à la moyenne équitable de salaire payée par la ligue dont le club est membre.

Et l'on convient de plus que si le club fait défaut de remplir l'une ou l'autre de ses obligations en vertu de cette entente, le joueur peut notifier le club par écrit des détails de tel défaut de se conformer à l'entente. Si le club ne remédie point à ce défaut dans les 15 jours qui suivent l'avis envoyé par le joueur, tous les droits du club obtenus en vertu de cette entente cessent et sont annulés.

Comme pour la formule A, le joueur enfin concède au club le pouvoir de transférer cette entente et les droits qui en résulteront à tout autre club professionnel envers lequel il sera lié comme s'il avait signé avec lui.

LA FORMULE "C"

La formule "C" va plus loin. Ici le joueur, en considération d'un montant d'argent reçu du club, s'engage, sur toute requête du club présentée pendant l'année qui suit, à signer un contrat avec celui-ci pour servir le club comme joueur de hockey pour une période de tant d'années, sujet aux termes et conditions établis dans le contrat standard de joueur (une copie de ce contrat lui a été montrée et il l'a examinée), et pour tel montant donné payable par le club au moment même où le joueur signe un contrat régulier (standard) de joueur, plus tel ou tel salaire par saison, selon que le joueur sera envoyé à la Ligue de la Côte du Pacifique, à la Ligue Américaine ou jouera pour le club de la Ligue Nationale.

Tous ces montants, excepté celui payable pour signer le contrat, seront déterminés selon la partie de saison que le joueur évoluera dans telle ou telle ligue. Le joueur assure également qu'il se rendra à l'entraînement du club (tousjours aux frais de ce dernier) quand on l'y invitera durant la durée de cette entente (cette durée peut être étendue).

Durant la durée de cette entente également, ou durant son extension, le joueur assure qu'il jouera uniquement pour le club que pourra lui désigner le club avec qui il signe cette formule.

Il est admis, de consentement mutuel, que le club aura le droit de vendre, échanger, assigner ou autrement transférer ce contrat et les droits aux services du joueur à tout club professionnel, et le joueur consent à accepter à être lié par telle vente, échange, assignation ou transfert, et à se comporter avec le nouveau club selon son engagement pris avec le premier.

Cette entente peut être étendue pour d'autres périodes d'un an chacune en payant au joueur, avant l'expiration du contrat ou de la période d'extension déjà écoulée, la somme de X dollars pour chacune de ces extensions.

Pour chacune des formules, le joueur signe devant un témoin et le club fait de même.

But de Richard plus éloquent que le discours de M. Abbott

MONTREAL, 15 (Spécial au "Front Ouvrier") — Le but de Maurice Richard qui donna la victoire au Canadien dans la série semi-finale contre les Bruins de Boston a plus intéressé les contribuables de Montréal que le fameux discours du budget de M. Abbott. Nous ne voulons pas parler de l'enthousiasme qu'il a soulevé au Forum, les journaux y ont suffisamment fait écho, mais des répercussions qu'il a eues, le lendemain, un peu partout dans la métropole.

Le lendemain midi, en effet, nous dinions dans un café de la rue Saint-Jacques, centre nerveux des affaires. Discrètement, nous avons porté attention aux conversations qui s'y tenaient. A une table, tout à côté de nous, deux Canadiens de langue anglaise gesticulaient, tentant de s'expliquer mutuellement la manière dont le "Rocket" s'y était pris pour loger le disque dans la cage de Henry. Juste en face de nous, quatre dames élégantes avaient pris place. L'une d'elles

était visiblement une enthousiaste de notre sport national. "Je n'ai jamais rien vu de si émotionnant, disait-elle à ses compagnes. Quel athlète!"

Un peu plus loin un homme montrait à un voisin d'une autre table la photo du but de Richard dans un quotidien. Nous n'avons pu comprendre exactement ce qu'il disait, mais sa figure épanouie en disait plus long qu'un long discours. Enfin, une jeune fille au début de la vingtaine, seule à sa table, faisant mine d'être distraite, écoutait visiblement la conversation des quatre dames.

Et pas un dans ce café, du moins dans notre entourage, n'avait une parole pour le discours du pauvre M. Abbott. Il est vrai que les grandes déceptions, comme les grandes douleurs, sont muettes. Mais, tout de même, Richard, une fois de plus, aura été plus éloquent avec son hockey, qu'un grand parlementaire avec ses discours et ses chiffres.

Votre livret
de banque
est le miroir
de votre avenir

Une banque vraiment "Royale"

LA
BANQUE
ROYALE
DU CANADA

Charles Castonguay

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialités: brique et pierre

60, rue Westmount — Sherbrooke.

Tél: 2-5519

FONDÉ EN 1695

de KUYPER

Blended
GIN

Distille
au
Canada

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Avec les compliments de

Stanislas Grondin

Entrepreneur Général en Construction

206-101ème Avenue — Sherbrooke.

Tél: 3-1324

Pas un trophée de hockey à Montréal

En scrutant l'horizon du monde des sports

Par PAUL GUERTIN

NOUVELLE CLASSIFICATION DES JUNIORS

Ian MacDonald, de Montréal, préconise dans un article publié dans la dernière édition du "Hockey News", la division des ligues Junior A en deux catégories. Une de ces catégories comprendrait les trois plus forts circuits juniors du pays, soit les Ligues Jr du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest. La coupe Memorial ne serait plus disputée qu'entre eux. Les autres circuits plus faibles, comme la Ligue du Cap-Breton, celle de la Cité d'Ottawa, du nord de l'Ontario, de la Baie du Tonnerre, du Manitoba et de la Saskatchewan formeraient l'autre catégorie, une catégorie inférieure et se disputeraient un nouveau trophée. En somme, Ian MacDonald serait en faveur d'imiter pour les Junior ce que l'on a fait, il y a deux ans, chez les Senior.

Ce n'est pas la première fois que l'idée est mise de l'avant. D'autres rédacteurs sportifs ont suggéré l'idée, particulièrement depuis le début des éliminatoires Junior à travers le pays. MacDonald explique qu'il était juste, avant la guerre, de mettre tous les circuits Junior A du pays sur un même pied, mais que cela ne l'est plus depuis une dizaine d'années, soit depuis que la guerre, provoquant une pénurie de joueurs, a forcé les grandes organisations à patronner des clubs Junior dans les grandes villes. Depuis ce temps, les clubs affiliés aux grandes organisations, dit-il, sont évidemment trop avantagés comparés aux clubs des petits centres que les grandes organisations négligent évidemment parce que ça ne paierait pas de s'en occuper.

Non concédons à M. MacDonald que certains circuits actuellement trop faibles pour espérer remporter des succès dans les séries de la coupe Memorial, encore que nous n'acceptons pas que les trois circuits qu'il mentionne soient les seuls véritablement de calibre Junior A. Les ligues du Manitoba, de la Baie du Tonnerre et de la Saskatchewan méritent de figurer avec les trois mentionnées par notre confrère. Mais nous demeurons convaincu qu'il ne serait pas bon d'effectuer une nouvelle classification. Tout d'abord la plupart des circuits actuels existent depuis les débuts de la mise en compétition de la coupe Memorial, en 1919. On ne rompt pas facilement avec une si vieille tradition. De plus, les ligues plus faibles sont toujours susceptibles de se renforcer et le fait qu'elles doivent faire face à une grande concurrence constitue pour elles un stimulant.

Dans un autre domaine, depuis des années, un grand nombre de pays participent aux éliminatoires de la coupe Davis, et pourtant jusqu'ici seulement quatre pays ont remporté cette coupe. Des pays comme le Canada, le Mexique, Cuba, la Belgique, par exemple, continuent d'y participer sans pouvoir espérer de remporter les honneurs. On espère toujours pouvoir mieux figurer et cela stimule. Enfin, nous comprenons difficilement qu'on veuille imiter ce que l'on a fait chez les Senior. Il nous semble que la classification des circuits Senior A en Senior majeur n'a pas été un succès.

LISTES DE NEGOCIATIONS

Entre-temps, la question d'une enquête sur le commerce du hockey, soulevée au parlement d'Ottawa, continue de faire couler de l'encre. Dans toute cette affaire, il nous semble toujours que ce qui constitue le point vulnérable est la liste de négociation. Nous comprenons difficilement qu'on puisse ainsi légalement lier un jeune joueur tout simplement en plaçant son nom sur une liste, et cela à son insu. Ce nous semble un procédé fort douteux qu'une signature ne lie qu'une des parties, que les avantages soient tous d'un côté et les obligations de l'autre.

Quant à la liste de réserve sur laquelle est porté le nom du joueur après qu'il a signé l'une des formules d'engagement "A", "B" ou "C", c'est une autre chose. Au moins, dans le cas de ces formules, le joueur sait ou du moins devrait savoir les obligations qu'il contracte. Pour ceux qui ignoreraient le sens et la portée de ces formules, nous en donnons les clauses dans une autre page.

Toutes les espérances évanouies tant pour le hockey professionnel, que senior majeur et junior "A"

Le Royal senior est éliminé déjà depuis quelque temps. Sa défaite à même réjouit, paraît-il, les partisans des autres clubs du circuit québécois. Aujourd'hui, mardi, le Canadien de la N.H.L., et le Canadien junior de Sam Pollock, sont à leur tour, à deux doigts de l'élimination. Leur sort sera d'ailleurs connu lorsqu'on lira ces lignes.

A moins de sursauts assez difficiles à prévoir, ces deux derniers représentants de la métropole canadienne succomberont eux aussi. Une année qui s'annonçait brillante prendrait donc fin de façon plutôt sombre.

Dans le cas du Royal senior, on a attribué son échec en certains milieux, et cela, nous semble-t-il,

avec passablement de raison, à la trop grande générosité du Forum envers les clubs adversaires. La tenue du Canadien de Dick Irvin s'explique par la fatigue des joueurs. La série Boston-Canadien a été épuisante. Nous avons trop de blessés pour bien figurer contre une équipe reposée et bien balancée comme celle du Détroit.

Le Canadien junior n'a pas été chanceux jusqu'ici contre les Biltmores de Quelfh. De plus, il n'a joué le jeu qu'on s'attendait de lui. Nous avons prévu, dans une chronique précédente, la victoire du club ontarien, mais nous avons cru que les étoiles du Forum auraient fait meilleure figure. A tout événement, ce n'est qu'une saison. Il y en aura d'autres.

Vive les Saguenéens, Vive Roland Hébert!

(par Rosaire BOUCHARD)

CHICOUTIMI, 15. (DNC) — Quel que soit le résultat de la série Chicoutimi-Québec, les partisans locaux sont et resteront unanimes à louer l'esprit combattif de nos porte-couleurs et les qualités de coach de Roland Hébert. Les grands héros des A. jusqu'ici sont Gélinau, Kraiger et Béliveau. Ces trois professionnels ont été superbes. Gélinau a été une muraille dans ses filets. Il est supérieur à Jean Marcis.

Pour Chicoutimi, Pelletier a également fait du bon travail. Il n'a pas déçu. Tous les joueurs ont lutté vaillamment. Le plus grand désappointement de l'équipe aura été Dick Wra.

Potins et commentaires sur les sportifs et le monde des sports

Hésitation compréhensible de Max Bentley — Trois joueurs de Sherbrooke donnent leurs impressions à Regina — Les Leafs de Toronto feront leur ménage — Lutte et boxe

MAX BENTLEY EST INDECIS
Il veut du temps pour réfléchir avant de faire savoir s'il retournera, l'automne prochain, avec les Leafs de Toronto. Deux raisons expliquent selon nous cette hésitation. Tout d'abord le fermeté de Dèlisle, Sask., a certainement ressenti le départ de son frère Doug, cet hiver, de la L.N.H.... De plus, et c'est là la cause principale, il est possible que Joe Primeau abandonne son poste de coach à Toronto. Si Primeau abandonnait, King Clancy le remplacerait et Pittsburgh désirerait avoir Bentley comme coach. Primeau a demandé un mois pour réfléchir... Sa décision influencera celle de Max Bentley.

Bill Kyle, Bunny Smith et Alex Sandalack, trois joueurs du St-François de Sherbrooke, cette saison, viennent de retourner dans leurs foyers à Regina, Sask. Ned Powers, du Leader-Post, qui les a rencontrés à leur arrivée dans l'Ouest, rapporte que Bill Kyle a déclaré qu'il avait trouvé peu de différence entre la Ligue Sr du Québec et l'ancienne Ligue Sr de l'Ouest, si ce n'est que la ligue du Québec était un peu plus rapide. Kyle ne tarissait pas d'éloges également sur Jean Béliveau... Kyle a laissé entendre qu'il ne retournerait pas à Sherbrooke, à l'automne, afin de pouvoir s'occuper de son commerce d'articles de sport à Regina.

Un incident amusant et édifiant à la fois vient d'être raconté par Jim Vipond, du Toronto Globe and Mail. Nou. citons: "Le matin de la première joute de la série semi-finale entre Pittsburgh et Hershey, King Clancy, coach du Pittsburgh, se rendit à une messe matinale. C'était le mardi 18 mars. Agenouillé non loin de lui se trouvait Johnny Crawford, coach du Hershey. L'office terminé, les deux instructeurs ennemis s'aperçurent. S'approchant de Clancy, Crawford murmura, au moment de sortir de l'église: "Gageons que ceci vaudra dire une partie nulle pour ce soir, eh! King?" — Le pressentiment de Crawford était passablement fondé. Pittsburgh l'emporta en effet au score de 2 à 1, dans la 3e période supplémentaire. Clancy avait peut-être prié un tout petit peu plus fort... Il n'y a pas que des mécréants dans le hockey!

Les séries de la coupe Allan ont toutes été passablement contestées. Preuve que toutes les ligues ont des chances de remporter un jour ou l'autre la coupe. C'est une constatation qui nous réjouit... Roger Léger, d'après les journaux de l'Ouest, joue présentement le meilleur hockey de sa carrière... Don Smith, un joueur originaire de Regina, a déclaré, à son arrivée chez lui, que son compagnon de jeu avec les Canucks de Vancouver,

Joe Carveth, un autre citoyen de Regina et un ex-Canadien, était en grande forme à la fin de la saison... En lisant un journal de l'Ouest nous voyons que les joutes de la série F. Trois-Toronto étaient irradiées dans tout le coin. La série Canadien-Boston ne leur était pas

présentée. Belle publicité pour les Leafs qui échappent aux Canadiens... Et c'est maintenant le baseball. Nous tenterons, dans nos prochaines éditions, de consacrer à nos diverses ligues de baseball, des chroniques suivies et d'intérêt pour tous nos lecteurs.

Avec les compliments de

J. E. Mitchell & Cie Ltée

Quincaillerie

80, Wellington nord — Sherbrooke.

Tél: 2-2662

OUTILLAGE COMPLET
Menuiserie — Outils de précision
Cadeaux — Bibelots

J. R. GREGOIRE
QUINCAILLIER

AGENT DISTRIBUTEUR PEINTURE C.I.L.
3605 EST, ONTARIO — FA. 1167-8

annonces classifiées

OMER BLANCHARD
Distributeur d'huile à chauffage
IMPERIAL No 1
CL. 4502

FERNAND PION
Assurances générales
584, rue Cadillac, Montréal
Tél.: TU. 2839
Ex-dirigeant jockey

Cours PAR CORRESPONDANCE — Enseignons Français, Anglais, Arithmétique, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez: COURS PRATIQUES BILINGUES Enrg., Casier: 66, ST-HYACINTHE, P.Q.

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris — Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir

Plateau 5151

Pour les ébats au grand air



Patins à roulettes "SUNSHINE"

La paire 5.50

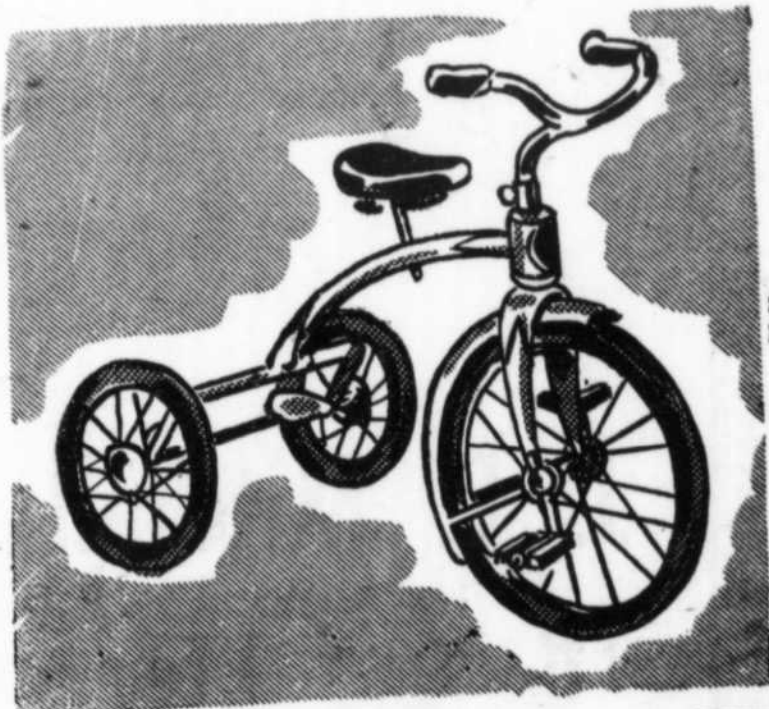
Roues à roulement sur billes coussinet de feutre épais pour la cheville... courroie et support du talon en cuir... semelles à rebords... réglables de 7" à 10 1/2".

DUPUIS

offre tout un assortiment d'articles sur roues que vous pourrez offrir en cadeaux dès maintenant!



DUPUIS, quatrième Téléphonez votre commande... elle sera remplie avec soin. OU passez au magasin, 4e étage, Saint-André.



Tricycles de luxe

Prix ord. 21.50

SPECIAL DUPUIS 16.95

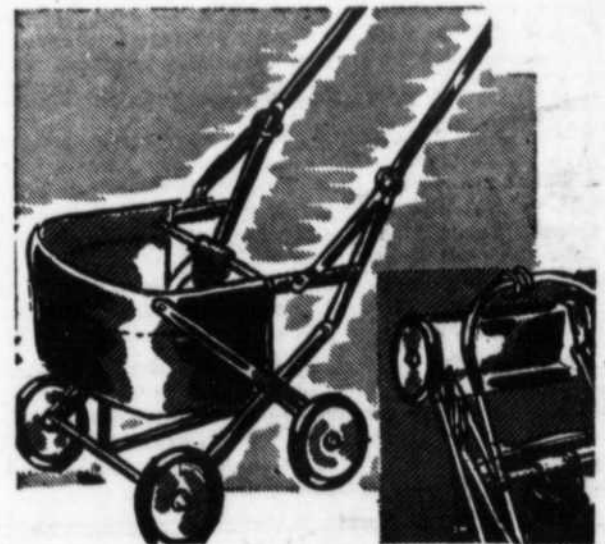
Le jouet préféré des petits... Cadre tout acier... roue avant de 20" sur roulement à billes... roues fini aluminium... pédales et poignées caoutchoutées... selle de cuir.

Poussettes pliantes

Prix ord. 8.75

SPECIAL DUPUIS 6.59

Fabrication solide tout acier... modèle avec appui-pieds... guidon acier peinturé... roues disques de 6" fini ivoire... moyeux à capuchons chromés... se plie facilement pour transport.

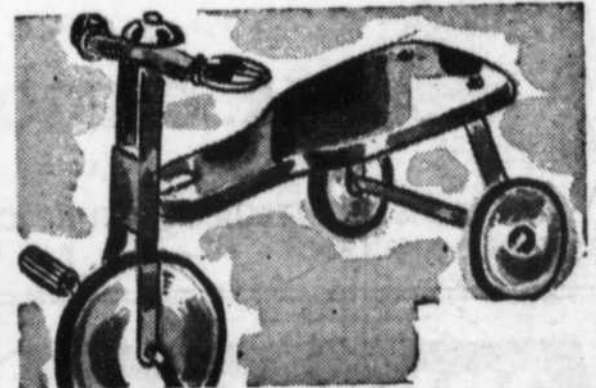


Wagonnette

Châssis tout acier, boîte de bois franc vernie naturel... roues disques de 7 1/2" sur roulement à billes encerclées de caoutchouc... guidon tubulaire en acier.

Prix ord. 12.95

SPECIAL DUPUIS 9.98



Bambinettes

Fabrication métal solide... roues disques encerclées de caoutchouc... poignées et pédales caoutchoutées... clochette... siège métal émaillé rouge.

Prix ord. 5.25

SPECIAL DUPUIS 4.49

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président